

EXTRAITS

N° 1, Samedi 22 Octobre 1870

PARAIT
les Mercredi et Samedi
A 10 H. DU MATIN

LETTRE-JOURNAL
DE PARIS
Gazette des Absents

BUREAU
Rue Saint-Honoré, 538
A PARIS

Prix : 15 centimes.

MERCREDI, 19 Octobre 1870. — RAPPORT MILITAIRE : 17 Octobre, 6 h. soir. Hier, d'après les ordres du général Ducrot, le général Berthaut a porté en avant de Colombes une partie de sa brigade avec huit pièces d'artillerie, dans le but de reconnaître et de canonner les travaux de l'ennemi au pont d'Argenteuil. A 2,000 mètres, nos pièces de douze ont lancé, sur le pont même, quelques obus dans les retranchements de l'ennemi. — Au moment où notre feu cessait, une batterie de campagne prussienne est venue au galop se placer dans les vignes d'Argenteuil, et, de là, a ouvert son feu dans la direction de Colombes. Personne n'a été atteint, et quatre obus, lancés par la batterie de Courbevoie, ont décidé la retraite immédiate de l'ennemi. — Nos zouaves ont échangé une fusillade assez vive avec les tirailleurs ennemis et en ont atteint plusieurs.

JEUDI 20 Octobre, — RAPPORTS MILITAIRES : 18 Octobre, 7 h. soir. Hier, le fort de Nogent a tiré très-heureusement sur un poste prussien établi dans la pépinière de la ville de Paris. Deux obus ont pénétré dans la maison qui servait de poste, et, une heure après, une voiture d'ambulance est venue chercher des morts ou des blessés. — Ce matin, des obus de Nogent ont porté sur un assez gros peloton ennemi à l'extrémité du plateau d'Avron. — La Faisanderie a tiré sur le poste prussien à la Fourche de Champigny; la maison a été traversée de part en part et l'ennemi s'est sauvé précipitamment. — Les Prussiens ont complètement évacué Créteil; notre reconnaissance de Charenton a poussé jusqu'au moulin de la Marne, sans trouver d'obstacles. — Dans l'après-midi, le général Ducrot a fait avancer à la hauteur de Colombes une partie de la brigade Berthaut. Notre artillerie, placée à gauche du village, a lancé sur deux usines d'Argenteuil, où la présence de tirailleurs ennemis était signalée, un certain nombre d'obus; l'une d'elles a été incendiée. L'ennemi ne s'est pas présenté en masse; on voyait seulement une ligne de tirailleurs derrière un épaulement, dans les vignes, et quelques cavaliers; il a mis en ligne une batterie qui a lancé sans résultat quelques obus dans Colombes; mais son feu a été éteint en quelques minutes par une batterie de 12. — Nos troupes d'infanterie n'ont pas été engagées. La batterie de Courbevoie a soutenu le mouvement par quelques obus de marine, qui allaient éclater dans les pentes de Sannois, empêchant ainsi toute offensive de l'ennemi. — Le Mont-Valérien, la batterie Mortemart et quelques pièces du 6^e secteur (Point-du-Jour) ont inquiété les travaux de l'ennemi à Montretout. — Vanves et Issy ont agi de la même manière sur Châtillon. — 19 Octobre, 11 h. 1/4 matin. Hier matin une reconnaissance très-hardie a été exécutée en avant des forts de Rosny et de Nogent, par les mobiles de la Drôme (commandant Balète), de la Côte-d'Or (commandant Dupuy) et du Tarn (commandants Faure, de Fou-

caut et de Faramond), sous la direction du lieutenant-colonel Reille. — Notre gauche s'est avancée dans le parc du Raincy jusqu'à la porte de Paris, et, de là, s'est rabattue sur Villemonble qui a été fouillé en tous sens. L'ennemi a été ensuite débouqué du parc de Launay, où il a eu un homme tué. — Pendant ce temps quelques compagnies ont gravi les pentes d'Ablon, occupé tout le plateau et tirailé à son extrémité Est sur le poste avancé de la Maison-Blanche. — Notre centre, aussitôt Avron occupé, est entré dans le village du Bois de Neuilly, qui était évacué. Nos tirailleurs l'ont ensuite dépassé et se sont portés sur Neuilly-sur-Marne, où l'ennemi était retranché en forces considérables. — Cette reconnaissance a permis de constater que les avant-postes prussiens occupent aujourd'hui Launay, la Maison-Blanche et Neuilly-sur-Marne, c'est-à-dire à 4 kilomètres de Nogent. — Cette nuit, à deux reprises, l'ennemi a tenté des attaques sur un poste de mobiles à Cachan. Elles ont été aisément repoussées et ont donné lieu à une vive canonnade de nos forts, dont les obus ont été fouiller les positions ennemies de Châtillon, jusqu'à Bourg-la-Reine et l'Hay. — Le commandant du fort d'Issy a envoyé à l'état-major général le nommé Sellier (Léonce), garde mobile à la 7^e compagnie du 3^e bataillon du 2^e régiment (Seine), qui a enlevé hier un factionnaire bavarois après avoir essuyé son feu. Cet homme avait déjà tué deux ennemis et rapporté leurs armes dimanche dernier.

Dépêches de la province. — Nous avons reçu le 18 la dépêche de M. Gambetta annonçant la présence à Tours du général Bourbaki et l'arrivée de M. Thiers pour le 20. Les renseignements que nous donne cette dépêche sur l'état de nos forces en province ont produit ici une impression des plus favorables. La résistance, déjà formidable, de Paris livré à lui-même, va devenir insurmontable maintenant qu'il sait trouver un sérieux appui dans le concours des départements. La dépêche de M. Steenackers au Ministre des finances, en nous annonçant l'arrivée à Tours de MM. Ranc, Ferrand, Tissandier, Lefèvre et Kératry, nous a appris que tous les ballons partis de Paris étaient parvenus en bon état. Ça été une bien vive satisfaction pour les Parisiens, séparés pour la plupart d'une partie de leur famille, d'apprendre que toutes les lettres qu'ils ont écrites depuis un mois venaient d'arriver à destination. — Les Approvisionnements. Voilà maintenant cinq semaines que Paris est bloqué, et l'on ne peut pas dire que l'alimentation publique s'en soit encore sérieusement ressentie. Grâce à un service organisé pour aller recueillir les fruits et les légumes dans les terrains avoisinant la capitale, nous allons, pendant un certain temps, nous en trouver largement pourvus. On parle aussi d'un marché, fait par le gouvernement, de vingt-mille bœufs à livrer à jour fixe. Par où entreraient-ils ? peu nous importe, pourvu qu'ils entrent.

VENDREDI, 21 Octobre. — RAPPORTS MILITAIRES : 19 Octobre soir. Une forte colonne d'infanterie se

N° 2, Mercredi 26 Octobre 1870

PARAIT
les Mercredi et Samedi
A 10 H. DU MATIN
MAISON
MARTINET
GRAND HOTEL

LETTRE-JOURNAL
DE PARIS
Gazette des Absents

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 538
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

Prix : 15 centimes.

SAMEDI 22 Octobre 1870. — RAPPORTS MILITAIRES : 21 Octobre, 7 h. 45 soir. Une sortie a été faite aujourd'hui par le général Ducrot, dans la direction de Rueil, la Malmaison, la Jonchère et le château de Buzanval. Après une canonnade très-vive de trois heures, nos troupes se sont avancées avec le plus grand entrain sur tous les points, repoussant les tirailleurs ennemis jusque dans l'épaulement qui borde les hauteurs de la Jonchère. Dans ces positions, les obus de notre artillerie allaient les foudroyer, forçant l'ennemi à renouveler cinq fois les détachements qui les occupaient; ce fait peut donner la mesure des pertes considérables qu'il a éprouvées. L'action ne s'est terminée qu'à la nuit close, et, par conséquent, les détails n'ont pu encore être recueillis; le rapport du général Ducrot les fera connaître demain. Sur la rive gauche, entre Ivry et Issy, le général Vinoy a fait, pendant ce temps, déployer ses troupes sur la route stratégique. Son artillerie, celle des forts et les canonniers de Billancourt ont couvert d'obus toutes les positions de l'ennemi. Le général de Bellemare s'était, d'autre part, porté de Saint-Denis sur Gennevilliers et Colombes, pour couvrir la droite de l'opération du général Ducrot. — INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — Dépêche reçue de Tours, annonçant le départ de M. Gambetta pour Besançon et la grande démoralisation de l'armée ennemie. — Emprunt. Le versement du premier terme de l'emprunt a commencé le 20 et a amené au Trésor une affluence assez considérable pour qu'il ait été difficile de recevoir tous les versements. En conséquence, il a été décidé que les guichets du Trésor resteraient ouverts, même le dimanche 23 de ce mois, aux porteurs de certificats.

DIMANCHE 23 Octobre. — RAPPORTS MILITAIRES : 22 Octobre, 4 h. soir. (L'espace trop restreint que nous avons à notre disposition ne nous permet pas de reproduire en entier le rapport militaire du 22. Nous le donnerons par extraits et par analyse.) Une sortie composée de trois groupes (général Berthaut, Noël, et colonel Cholleton) a été faite hier, sous les ordres du général Ducrot, sur le pays situé entre la station de Rueil et la ferme de Fouilleuse, comprenant Buzanval, la Malmaison, la Jonchère et Bougival. Nous avons mis en ligne 6350 hommes d'infanterie, 2 escadrons de cavalerie, et 48 bouches à feu. Le combat a duré de 1 heure à 5 heures. « Nous avons eu devant nous la 9^e division du 5^e corps prussien, une fraction du 4^e corps et un régiment de la garde. Ces troupes ne nous ont opposé qu'une force d'artillerie inférieure à la nôtre. En résumé, le but a été atteint, c'est-à-dire que nous avons enlevé les premières positions de l'ennemi, que nous l'avons forcé à faire entrer en ligne des forces considérables, qui, exposées pendant presque toute l'action au feu formidable de notre artillerie, ont dû éprouver de grandes pertes; le fait est d'ailleurs constaté par les récits de quelques prisonniers que nous avons

pu ramener. Mais ce que je me plais surtout à reconnaître avec un sentiment de grande satisfaction, c'est l'excellente attitude de nos troupes : zouaves, gardes mobiles, infanterie de ligne, tirailleurs Dumas, francs-tireurs des Ternes, francs-tireurs de la ville de Paris, tout le monde a fait son devoir. » Le rapport accorde une mention toute particulière aux éclaireurs Franchetti, placés dans les différentes colonnes, et qui, « comme toujours, se sont montrés aussi dévoués qu'intelligents et intrépides. » — L'état général de nos pertes pour la journée du 21 consiste en : officiers, 2 tués, 15 blessés, 11 disparus; troupe, 32 tués, 230 blessés et 153 disparus. Total : 443. — Ordre du Gouverneur : Le Gouverneur de Paris félicite le 14^e corps de la régularité parfaite avec laquelle il a exécuté, dans la journée d'hier, ses marches préparatoires et pris ses positions de combat, de la vigueur avec laquelle il a attaqué, de l'ordre dans lequel, à la nuit close, il a rallié ses cantonnements. C'est par de telles opérations, bien conduites et bien exécutées, que les troupes se préparent aux grands efforts de la guerre. Je dois des éloges particuliers à l'artillerie, dont quelques batteries ont marché à l'ennemi avec beaucoup d'audace, trop d'audace en certains cas. A dater du combat d'hier, le 14^e corps a conquis sa place parmi les meilleures troupes de l'armée de la défense. — INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — Dépêches. Nous avons reçu la dépêche de M. Gambetta nous annonçant la constitution de l'armée de la Loire et l'occupation d'Orléans par les Prussiens, ainsi que les mouvements de nos troupes dans la Franche-Comté, les Vosges et l'Ouest. — Postes. Nous allons pouvoir envoyer par les ballons des mandats de poste jusqu'à la somme de 300 fr. On nous parle aussi de la possibilité d'avoir des réponses à nos lettres en appliquant à la correspondance privée le système de la réduction photographique employé pour les dépêches du gouvernement. — Les Canons. La souscription pour la fabrication des canons, dit le Temps, marche avec activité; l'argent nécessaire pour un grand nombre de pièces est dès aujourd'hui entre les mains de la Société chimique et des Comités scientifiques des vingt arrondissements. Société chimique et Comités se sont entendus pour réunir leurs efforts et leurs commandes. Le ministre des travaux publics a mis les marchés, plans et dessins à leur disposition, et le zèle des fondeurs ne fait pas défaut. — Chemins de fer. On s'occupe déjà, dans les différentes compagnies de chemins de fer, des travaux nécessaires au rétablissement des communications pour le cas probable où les événements militaires qui se préparent permettraient de libérer prochainement les lignes.

LUNDI, 24 Octobre. — RAPPORTS MILITAIRES : 23 Octobre, 10 h. 40 matin. Ce matin, à deux heures, un poste avancé ennemi, sur la route de Neuilly-sur-Marne, a fui devant une patrouille de la grand garde

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin
D. JOUAUST, RÉDACTEUR

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

AVIS. — *Étant obligé, à cause de la Toussaint, de faire tirer le lundi notre numéro du mercredi, c'est au lundi que nous avons dû l'arrêter. Le numéro de samedi prochain commencera donc au mardi 1^{er} Novembre.*

SAMEDI, 29 Octobre 1870. — RAPPORT MILITAIRE : 28 Octobre, 7 h. soir. Ce matin, avant le jour, le général de Bellemare a fait exécuter une surprise sur le Bourget par les francs-tireurs de la Presse. Après une fusillade d'une demi-heure, l'ennemi a été débarrassé du village et rejeté en arrière du ruisseau de la Morée, vers le pont Iblon. Dans la journée, trente pièces d'artillerie et des forces considérables d'infanterie ennemie sont descendues de Gonesse et d'Écouen. Leur feu n'a pu faire quitter le Bourget à nos hommes (deux bataillons de soutien), et, après une canonnade de plusieurs heures, la plus grande partie du corps ennemi s'est repliée vers le nord. Nos tirailleurs sont restés placés en avant du village, à la hauteur de la route n° 20, venant de Dugny à la route de Lille. Le gros de nos troupes est resté dans le village du Bourget, qu'elles vont mettre en état de défense. Drancy a été également occupé, sans que l'ennemi ait tenté de le défendre. Il a laissé entre nos mains quelques prisonniers, des sacs et des armes.

ACTES OFFICIELS. — *Décrets* : réservant exclusivement la décoration de la Légion d'honneur à la récompense des services militaires; — supprimant la garde impériale; — ouvrant un crédit de 40,000 fr. pour être affecté à la construction des ballons, et chargeant M. Dupuy de Lôme de s'occuper de l'exécution et de la direction des travaux « avec toute l'activité possible. »

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Correspondance photographique*. On s'occupe très-sérieusement, à l'administration des postes, d'appliquer à la correspondance privée le système des dépêches photographiées, employé par le gouvernement. On enverrait de Paris une série de questions auxquelles les pigeons apporteraient les réponses réunies sur un petit papier par le procédé photographique. On estime qu'un seul pigeon pourrait rapporter jusqu'à vingt mille réponses. — *Les Lettres prussiennes*. Toutes les lettres trouvées sur les blessés prussiens sont unanimes sur ce point, que l'ennemi a été fort étonné de notre résistance, et les réflexions qu'elle lui inspire sont empreintes d'une mélancolie qui ressemble un peu au découragement. — *Culture maraîchère*. Tous les marais des environs de Paris qui sont protégés par le feu de nos forts vont être mis en culture. On y plantera des légumes qui viendront donner à notre alimentation un nouvel appoint, précieux surtout si nous sommes forcés d'en venir à l'usage exclusif de la viande salée. — *Le Charbon*. On s'était beaucoup inquiété de l'imminence du manque de

charbon de bois. L'administration va être en mesure d'en fournir deux cents sacs par jour. D'un autre côté, les marchands viennent d'être autorisés à fabriquer du charbon. Voilà donc encore une inquiétude qui peut aller rejoindre toutes les autres.

DIMANCHE, 30 Octobre, 1870. — RAPPORTS MILITAIRES : *Saint-Denis*, 28 Octobre. (Ce rapport, du général de Bellemare, est l'amplification de celui qu'on a lu plus haut. Le général appuie sur la précision et la vigueur avec laquelle les francs-tireurs de la Presse ont exécuté le mouvement qui leur a été commandé, et déclare hautement qu'il n'a eu qu'à se louer du sang-froid et de l'énergie de nos troupes. Il conclut ainsi son rapport :) La prise du Bourget, audacieusement attaquée, vigoureusement tenue, malgré la nombreuse artillerie de l'ennemi, est une opération peu importante en elle-même; mais elle donne la preuve que, même sans artillerie, nos jeunes troupes peuvent et doivent rester sous le feu plus terrifiant que véritablement meurtrier de l'ennemi. Elle élargit le cercle de notre occupation au delà des forts, donne de la confiance à nos soldats et augmente les ressources en légumes pour la population parisienne. Nos pertes, que je ne connais pas encore exactement, sont minimes (tout au plus une vingtaine de blessés et quatre ou cinq tués). Nous avons fait quelques prisonniers. — P. S. 29 Octobre, 6 h. matin. Hier, à 7 h. 1/2, l'ennemi essaya une attaque à la baïonnette à la gauche du village. Reçu à bout portant par une compagnie du 14^e mobile, il s'enfuit à la première décharge, laissant deux blessés entre nos mains. A la faveur de la nuit il put emporter les autres blessés et les morts, parmi lesquels on m'assure que se trouve un officier. (Cette attaque nous a coûté 2 tués et 7 blessés.) Les blessés prisonniers ont déclaré que nous avions eu devant nous, dans la journée d'hier, deux régiments de la garde et quatre batteries d'artillerie. La nuit a été calme; rien de nouveau ce matin. — 29 Octobre, 7 h. matin. A la suite du rapport adressé ce matin, le général de Bellemare a envoyé vers midi la dépêche suivante : « Le feu continue par intermittence, comme hier. Pas d'attaque d'infanterie; nous sommes en très-bonne position; nous tenons et nous y restons. Les résultats du combat d'hier au soir ont été importants; le terrain en avant de nos tirailleurs est couvert de cadavres prussiens; un de leurs officiers, blessé, est prisonnier. » Dans l'attaque, le feu des batteries a cessé, et elles se sont repliées vers Gonesse.

ACTES OFFICIELS. — *Décrets* : appelant à l'activité les jeunes gens qui forment le contingent de la classe de 1870; — instituant une commission chargée d'assurer la bonne exécution et la complète utilisation des commandes d'armes, munitions et matériel de guerre, faites soit par le gouvernement, soit à la suite de souscriptions dues à l'initiative privée. —

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin.
D. JOUAUST, RÉDACTEUR.

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes.

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

MERCREDI, 26 octobre 1870. — RAPPORTS MILITAIRES : 25 octobre. Hier, la Faisanderie a tiré quelques obus rayés sur Champigny, où il s'est produit un mouvement de troupes plus considérable qu'à l'ordinaire; une batterie prussienne s'est mise en position sur les hauteurs, près de la maison dite de l'Observatoire, pour répondre sans doute au feu d'une batterie de campagne installée dans la redoute de Saint-Maur; mais, celle-ci ayant cessé son feu, la batterie prussienne s'est retirée; la reconnaissance du fort de Charenton a découvert que l'ennemi a fait une tranchée dans le prolongement de la barricade construite sur la route de Bâle, à 1,200 mètres de Créteil, afin de se mettre en communication avec la Marne et avec l'île Saint-Julien.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Volontaires*. Les bataillons de volontaires de la garde nationale se forment avec activité. On en cite un, celui de Passy, qui a donné à lui seul 800 enrôlements. — *Garde mobile*. Les combats livrés autour de Paris nous donnent chaque jour de nouvelles preuves de la discipline et du courage de la garde mobile. Les Prussiens sont tout étonnés de la résistance de ces soldats improvisés, qu'ils traitaient d'écoliers avant de s'être mesurés avec eux. Défendu par de semblables troupes, auxquelles celles de la province ne voudront le céder en rien, Paris se sent rassuré, et sa confiance dans l'avenir augmente de jour en jour. — *Ballons*. Un ballon, le *Montgolfier*, emportant 280 kil. de correspondances, est parti ce matin de la gare d'Orléans. Il était monté par le colonel Le Pierre et le chef de bataillon Le Bouëdec, chargés l'un et l'autre d'un commandement en province. On dit toujours que M. Dupuy de Lôme aurait trouvé le moyen de diriger les ballons. Si le problème était enfin résolu, et qu'il nous fût dès lors possible de correspondre librement avec la province, les souffrances du siège, si tant est qu'il nous en soit réservé, nous trouveraient indifférents. — *Les Approvisionnements*. Quand on a annoncé que Paris était approvisionné pour deux mois, on a voulu dire que, pendant deux mois, on pourrait vivre à peu près comme à l'ordinaire; et, en effet, voilà presque six semaines qu'il en est ainsi. Sans doute, si l'état des choses continue, il faudra en venir un jour aux privations; mais elles seront très-supportables, et la vie un peu restreinte dont nous sommes peut-être menacés nous permettra encore d'attendre les événements pendant deux ou trois mois, sans que notre santé puisse en souffrir. Et puis n'y a-t-il pas lieu de compter que des sorties habilement faites nous permettront prochainement de nous ravitailler?

JEUDI, 27 octobre. — Pas de rapport militaire. Mais à plu toute la journée du 25, et aucun engagement n'a été signalé. — *Voyages en ballon*. La Société des transports aériens organise des voyages réguliers qui devront avoir lieu de trois en trois jours, à partir du commencement de novembre. Les bal-

lons emporteront des objets à destination de la France et de l'étranger, ainsi que les voyageurs auxquels le gouvernement aura accordé l'autorisation de quitter Paris. — *Les Courriers*. Plusieurs personnes ont entrepris d'envoyer nos lettres par des courriers chargés de rapporter des réponses. Nous n'avons pas connaissance qu'il ait encore été répondu à aucune lettre expédiée par cette voie. La Société générale forestière, ayant à sa disposition des agents dont le métier est de connaître les bois et de se glisser par les sentiers inexplorés, va tenter d'envoyer des courriers dans le même but : elle pense que son organisation et ses ressources offrent de plus grandes chances de réussite. Puisse-t-il en être ainsi, car l'absence de nouvelles de nos chers absents est la seule disette dont nous souffrons aujourd'hui. — *La Conférence de M. Legouvé*. Le Théâtre-Français a rouvert hier ses portes pour une matinée littéraire au profit des blessés. La salle était comble. Ce n'était plus ce que nos élégants appelaient autrefois une *belle salle*, mais une bonne salle : toilettes sombres, pour les femmes comme pour les hommes; mais sous la simplicité du vêtement battaient des cœurs animés des plus ardents sentiments de charité et de patriotisme. La séance a été occupée presque tout entière par la conférence de M. Legouvé. Il a tout d'abord pensé aux absents : « Les malheureux, nous a-t-il dit, ce sont eux! ce sont les absents! Sans doute, nous souffrons, nous; mais nous agissons, nous luttons; mais eux! Quel supplice! Isolés! oisifs! passant leur journée à prêter l'oreille du côté de Paris, pour entendre s'il ne leur arrive pas quelque bruit de délivrance. Ils sont sur la terre de France, et il leur semble être sur la terre d'exil. Les lettres qu'ils reçoivent de nous ne les rassurent qu'à demi. Nous étions sains et saufs quand nous leur avons écrit : le sommes-nous encore quand ils nous lisent? » M. Legouvé a terminé son discours par un remarquable tableau du Paris actuel, aussi vrai qu'il est consolant. L'orateur a foi dans l'avenir, et ce qui lui donne cette foi, c'est l'état général de nos affaires, et surtout l'aspect de la capitale embellie par la résistance : « Ah! Paris, s'écrie-t-il, a bien le droit de s'appeler le cœur de la France, car c'est son héroïsme qui a produit ce miracle. Aussi, vous l'avouerez-je? je m'indigne quand j'entends dire à quelques personnes que Paris est triste d'aspect! Paris triste! Je ne l'ai jamais trouvé si beau! Oui, ce Paris cerné, bloqué, bastille sans chemins de fer, sans spectacles, sans gaz, et découvrant par sa propre main comme une veuve qui coupe sa chevelure en signe de deuil, ce Paris me semble mille fois plus brillant que dans ses plus beaux jours de fête. Que dis-je? plus brillant même que dans les incomparables mois de l'Exposition universelle, où il donnait une hospitalité si loyale et si cordiale à ceux qui l'égorgeaient aujourd'hui! Car Paris alors n'exposait aux yeux du monde que son génie : aujourd'hui il lui expose quelque chose qui vaut mille fois plus que toutes

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin.

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes.

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

MARDI, 1^{er} novembre 1870. — Le 31 octobre comptera parmi nos jours d'angoisse. La malheureuse affaire du Bourget, la nouvelle de la capitulation de Metz, les renseignements un peu inquiétants de la province, qui paraît vouloir plutôt localiser sa défense que constituer des grands corps d'armée pour venir au secours de Paris, toutes ces circonstances réunies jettent dès le matin la population dans une émotion indescriptible. Le trouble résultant de ces nouvelles se trouve encore augmenté par une fausse interprétation donnée à la proposition d'armistice que M. Thiers apporte au nom des Puissances neutres. Certaines personnes veulent y voir le commencement des négociations de paix, et vont jusqu'à prononcer le mot de trahison. A partir de midi, la place de l'Hôtel de ville est envahie par la foule et par des compagnies de garde nationale, qui arrivent aux cris de : *Vive la commune! Pas d'armistice!* Le mouvement populaire, dirigé par MM. Flourens et Félix Pyat, aboutit à des scènes de désordre, dont le *Journal officiel* fait mention ce matin dans les termes suivants : « L'Hôtel de ville, envahi dans la journée pendant la délibération des membres du Gouvernement, a été délivré cette nuit, grâce au concours pressé de la garde nationale et de la garde mobile, sans effusion de sang. »

Une commission des élections, constituée en dehors du Gouvernement de la défense nationale, ayant convoqué les citoyens pour élire aujourd'hui même la municipalité, le *Journal officiel* prévient dès ce matin que les élections n'auront pas lieu, et dans la journée une affiche, signée Jules Favre, annonce que « la population de Paris votera jeudi prochain, par oui ou par non, sur la question de savoir si l'élection de la municipalité et du gouvernement aura lieu à bref délai. »

Pas de rapport militaire aujourd'hui.

MERCREDI, 2 Novembre. — *La Journée du 31 Octobre.* Le *Journal officiel* donne aujourd'hui le récit qu'il annonçait hier. Ne pouvant le reproduire en entier, nous en donnons les principaux passages : — « Hier, le *Journal officiel* a appris aux Parisiens la nouvelle de la capitulation de Metz; le Gouvernement n'avait connu ce désastre que la veille dans la soirée; fidèle à ses habitudes de sincérité absolue, il l'a publiée en la recevant. Il annonçait en même temps que l'ennemi avait repris le Bourget. Enfin, événement beaucoup plus grave, mais d'une nature bien différente, il mentionnait la proposition d'un armistice faite aux belligérants par les quatre grandes puissances : l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie. Une partie de la population s'est persuadé que cette négociation, ainsi introduite, non par nous, ni par l'ennemi, mais par les grandes puissances européennes, était l'indice d'une arrière-pensée de capitulation. De cette erreur, de ces nouvelles ainsi rapprochées, est née une émotion profonde qui, dès la nuit précédente, s'était manifestée par des attroupements

sur le boulevard, et qui, vers deux heures de l'après-midi, dans la journée du 31 octobre, a jeté sur la place de l'Hôtel de ville une foule composée de plusieurs milliers de personnes. — A la suite de ces attroupements, un grand scandale s'est produit. L'Hôtel de ville a été envahi, un comité de salut public a été proclamé, les membres du Gouvernement ont été retenus pendant plusieurs heures comme otages. Vers huit heures du soir, le général Trochu, M. Emmanuel Arago et M. Jules Ferry, étaient arrachés des mains de la sédition par le 106^e bataillon de la garde nationale, commandant Ibos. Mais M. Jules Favre, M. Garnier-Pagès, M. Jules Simon, le général Tamisier et le commandant du 106^e demeuraient prisonniers. — Ce n'est que vers trois heures du matin que ces scènes lamentables ont pris fin par l'intervention des bataillons de la garde nationale, accourus en nombre immense autour de l'Hôtel de ville sous la direction de M. Jules Ferry. Les cours intérieures ayant été occupées par la garde mobile, plusieurs détachements du 106^e bataillon de la garde nationale, du 14^e, du 4^e, et les carabiniers du capitaine de Vresse, ont fait évacuer les salles envahies, tandis qu'au dehors, les gardes nationaux qui remplissaient la place, les quais, et la rue de Rivoli, accueillaient par d'immenses acclamations le général Trochu, passant sur le front des bataillons. » — Le Gouvernement annonce ensuite qu'il va consulter la population pour savoir si elle lui maintient sa confiance. L'acclamation du 4 septembre ne lui suffit plus, il demande la consécration du suffrage universel. « Si le suffrage universel prononce contre le Gouvernement actuel, dans les vingt-quatre heures la population sera mise à même de le remplacer. S'il décide, au contraire, que le pouvoir restera dans les mêmes mains, les hommes qui le tiennent aujourd'hui le conserveront avec cette consécration nouvelle. Mais, pour que personne ne se trompe sur le sens du scrutin qui va s'ouvrir, ils déclarent avant l'élection que la *journée* du 31 octobre doit être la dernière *journée* de tout le siège; qu'ils n'accepteront désormais le pouvoir que pour l'exercer dans sa plénitude et même dans sa rigueur; qu'ils ne souffriront plus qu'aucun obstacle leur vienne du dedans. »

JEUDI, 3 octobre. — Pas de Rapport militaire. — Décret contenant cinq nouvelles révocations de chefs de bataillon de la garde nationale.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Le Vote d'aujourd'hui.* C'est aujourd'hui que nous devons répondre à la question de confiance qui nous est posée par le Gouvernement. Toutes les mesures sont prises pour que l'ordre soit maintenu pendant le scrutin de demain. La garde nationale est animée du meilleur esprit, et la garde mobile a fait savoir au Gouvernement qu'il pouvait compter sur elle. Comme, dans la situation actuelle, il n'y a pas de distinction à faire entre les défenseurs de Paris, la

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

SAMEDI, 5 novembre 1870. — *Après le vote.* Le *Journal officiel* ayant parlé ce matin, il n'y a plus d'indiscrétion à publier le vote de l'armée, qui a donné 236,623 oui, contre 9,053 non. Le chiffre total des votes, civil et militaire, est de 557,996 oui et 62,638 non. — Deux bataillons de la mobile bretonne ont voté oui à l'unanimité. Le vote des réfugiés de Seine-et-Marne s'est traduit par 2,258 oui et 35 non. Belleville lui-même, où l'on s'attendait à voir une écrasante majorité de non, n'en a donné que 9,635, contre 8,291 oui. — *Les Elections municipales.* C'est aujourd'hui que se fait l'élection des maires. L'empressement à se rendre au scrutin n'est plus le même qu'avant-hier. C'est la première fois que nous nommons nos maires, et nous n'apprécions pas encore la valeur de ce droit, nouveau pour nous, comme nous ignorons les véritables conditions dans lesquelles il peut être exercé utilement. Disons aussi que nous n'avons pas eu le temps de discuter le mérite des candidats; à peine même avons-nous pu connaître leurs noms. Et puis nous avons un peu dépensé notre ardeur électorale sur le plébiscite : avoir le surlendemain à nommer les maires, et encore deux jours après les adjoints, n'est-ce pas là une dose un peu forte pour notre tempérament politique actuel? Ce n'est pas instantanément que Paris peut faire l'apprentissage de cette vie républicaine, où chaque journée se comptera, désormais, non plus par la jouissance d'un plaisir, mais par l'accomplissement d'un devoir. Mais patience : Paris a bon vouloir. Régénéré par ses épreuves, il accepte résolument les obligations de la nouvelle existence qui lui est faite, et nous ne tarderons pas à sentir tout ce que notre hygiène morale aura gagné dans la pure et bienfaisante atmosphère de la liberté. — *L'Armistice et la Paix.* C'est la grande question du jour. Le public, avec sa mobilité d'impressions, s'est aussi vite approivoisé à l'idée de l'armistice qu'il s'en était effarouché d'abord, et le voilà déjà inquiet de ne pas connaître encore le résultat de la démarche de M. Thiers. Quoique la question ne doive être traitée que par la Constituante, dont l'existence est subordonnée à l'acceptation de l'armistice, les hypothèses sur les conditions de la paix sont déjà à l'ordre du jour. Après avoir parlé de la neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine avec une portion du territoire allemand, on met en avant la combinaison suivante : la Hollande céderait à la France le grand-duché de Luxembourg moyennant une indemnité de 500 millions, et la France le rétrocéderait à la Prusse en l'accompagnant d'une indemnité de guerre de 2 milliards, auquel cas l'Alsace et la Lorraine resteraient françaises.

DIMANCHE, 6 novembre. — *Rejet de l'armistice.* Il est annoncé ce matin en ces termes par le *Journal officiel* : « Les quatre grandes puissances neutres, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie, avaient pris l'initiative d'une proposition d'armistice à l'effet de faire élire une assemblée nationale. Le Gouverne-

ment de la défense nationale avait posé ses conditions, qui étaient le ravitaillement de Paris et le vote pour l'assemblée nationale par toutes les populations françaises. La Prusse a expressément repoussé la condition du ravitaillement; elle n'a d'ailleurs admis qu'avec des réserves le vote de l'Alsace et de la Lorraine. Le Gouvernement de la défense nationale a décidé, à l'unanimité, que l'armistice ainsi compris devait être repoussé. » Quoique l'armistice fût généralement désiré, et que pour plusieurs personnes la nouvelle de ce matin ait été une déception, le public n'en a pas paru vivement ému. On comprend que la Prusse a mis tous les torts de son côté, et le sentiment de notre bon droit nous donne confiance. La Prusse est dans la voie des fautes; depuis Sedan elle en a commis trois très-graves. La première a été de marcher sur Paris, au lieu de se retrancher dans l'Alsace et la Lorraine, dont nous n'aurions peut-être pas su la chasser. La seconde a été le rejet des propositions de M. Jules Favre, rejet injurieux pour Paris, qui s'est soulevé d'indignation, et dont l'enthousiasme patriotique a puissamment contribué à l'organisation de la défense. La troisième faute a été commise aujourd'hui par le refus de l'armistice dans les termes où le demandait la France. Ce refus, en même temps qu'il est une insulte aux quatre puissances neutres, rend la Prusse responsable, aux yeux de l'Europe entière, des suites d'une guerre odieuse qui n'a plus sa raison d'être. Si les pays intervenants ont le sentiment bien net de leur dignité dans le présent et de leur sécurité pour l'avenir, ils devront renouveler leur intervention dans des termes impératifs, et l'appuyer ensuite par des actes si ce second appel n'est pas écouté. Mais ne nous leurrons pas de l'espoir d'un secours extérieur; ne comptons que sur nous-mêmes, sur notre courage, et sur les fautes de nos ennemis. Espérons aussi que la province, éclairée enfin sur les coupables projets de la Prusse, va comprendre qu'elle ne peut pas laisser ainsi décapiter la France, et se lever en masse pour se sauver elle-même en volant au secours de Paris. — *Les Armées de Paris.* Le *Journal officiel* donne la composition des trois armées formées pour la défense de Paris. Le commandant en chef des forces militaires est le général Trochu. La première armée, composée de la garde nationale, infanterie, artillerie et cavalerie, est commandée par le général Clément Thomas; la deuxième comprend trois corps d'armée sous les ordres des généraux Vinoy, Renault et d'Exéa; la troisième, composée de sept divisions, est placée sous le commandement spécial du gouverneur de Paris.

Les Arrestations. Le Gouvernement ayant fait arrêter après le vote du 3 novembre un certain nombre des auteurs de l'attentat du 31 octobre, plusieurs journaux avaient réclamé contre l'inopportunité de cette mesure. Le *Journal officiel* répond à ces réclamations en disant que les ordres de poursuites, déjà donnés le 1^{er} novembre, avaient été suspendus afin de laisser aux électeurs la plus entière

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin.

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

D. JOUAUST, RÉDACTEUR.

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes.

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338

et au bureau du Figaro

RUE ROSSINI, 3

MERCREDI, 9 Novembre 1870. — RAPPORT MILITAIRE : 8 Novembre, 6 h. 1/2 soir. L'ennemi est inquieté jour et nuit dans ses positions. Dans ce but, Bicêtre, les Hautes-Bruyères, Vanves et le Mont-Valérien, ont, la nuit dernière, lancé dans ses lignes des obus à grande portée. Dans la journée, le Mont-Valérien et le 6^e secteur se sont concertés pour empêcher les travaux de l'ennemi à Montretout et atteindre ses réserves jusqu'à Garches et Ville-d'Avray. D'un autre côté, des renseignements certains ayant fait connaître que le feu des forts avait causé à l'ennemi, en un seul jour, dans le village du Bourget, une perte de 36 officiers et de 400 hommes, ordre a été donné de concentrer de nouveau les feux sur ce point. Parmi les morts se trouvent deux colonels, dont l'un commandant le régiment de la garde dit le régiment de la reine.

ACTES OFFICIELS. Décret concernant la nouvelle composition des bataillons de garde nationale : Art. 1^{er}. Chaque bataillon de la garde nationale sera composé, suivant son effectif, de huit à dix compagnies. — Art. 2. Les quatre premières compagnies, dites *compagnies de guerre*, auront chacune un effectif de 100 hommes, cadre compris, dans les bataillons dont l'effectif est de 1,200 hommes et au-dessous, et de 125 hommes, cadre compris, dans les bataillons ayant plus de 1,200 hommes. Ces compagnies seront fournies par les hommes valides des catégories ci-dessous, en suivant l'ordre des catégories, et en ne prenant dans l'une d'elles que lorsque la catégorie précédente aura été épuisée : 1^o volontaires de tout âge; 2^o célibataires ou veufs sans enfants de 20 à 35 ans; 3^o célibataires ou veufs sans enfants de 35 à 45 ans; 4^o hommes mariés ou pères de famille de 20 à 35 ans; 5^o hommes mariés ou pères de famille de 35 à 45 ans. — Art. 3. Les autres compagnies, destinées au service de la défense, ayant autant que possible un effectif uniforme, comprendront le reste du bataillon. Elles constitueront le dépôt et fourniront les hommes nécessaires pour combler les vides faits dans les compagnies de guerre. (Le reste du décret n'a trait qu'à l'organisation.) — Ce décret a besoin d'être bien compris. Il ne crée pas de nouveaux bataillons, mais réorganise, sur la base de distinctions nouvelles, ceux qui existaient déjà. Seulement il devra être modifié dans l'application. L'intention du gouvernement est évidemment de faire marcher les célibataires en première ligne. Or les anciens bataillons se composent presque uniquement de gens mariés, tandis que les nouveaux contiennent un grand nombre de célibataires. Il faudra donc nécessairement, pour rester fidèle à l'esprit du décret, rétablir l'équilibre en faisant des versements d'un bataillon dans l'autre. — Arrêté du ministre de l'agriculture faisant réquisition de toutes les bêtes à cornes et à laine existant dans Paris, sous peine de confiscation pour défaut de déclaration dans les délais fixés. — Avis des délégués de la Mairie de Paris requérant les matières salpêtrées qui existent sur les monuments publics et les maisons privées.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Les Préparatifs*. S'il est vrai, comme le prétendaient hier encore certains journaux du soir, que les négociations pour l'armistice se poursuivent, on n'en met pas moins d'activité à organiser la défense et à faire tous les préparatifs de la guerre. Rien de plus opportun que ces précautions, qui ne pourront nuire en rien aux pourparlers diplomatiques, et qui, le cas échéant, nous mettront à l'abri d'une surprise. — *L'Armée prussienne*. Nous empruntons au Figaro les renseignements suivants sur la situation des forces de l'ennemi : « Le commandement des armées allemandes sous Paris est partagé entre deux chefs : le prince de Saxe et le prince Fritz. Les corps du prince de Saxe occupent un vaste périmètre, de Croissy à l'ouest de Paris au bois de Saint-Martin et de Compiègne; au sud-est, de la rive droite de la Seine à la Marne. L'armée du prince Fritz s'étend de la Marne à Rueil, couvrant toute la rive gauche de la Seine. C'est elle qui a eu le plus à faire depuis l'investissement; elle a dû repousser nos plus grandes sorties, et elle a été maltraitée par les nombreux forts qui protègent le sud de Paris. — *Elections des adjoints*. Les élections des adjoints ont, comme celles des maires, donné quelques noms appartenant à l'opinion avancée. Ce résultat, qui paraît peut-être en contradiction avec le vote du 3 novembre, s'explique assez facilement. Les modérés le sont non seulement dans leurs opinions, mais aussi dans leur empressement à les affirmer. Beaucoup d'entre eux, que l'importance du plébiscite avait entraînés au scrutin, ont dédaigné de s'y rendre pour les élections municipales, et ils ont ainsi laissé le champ libre à leurs adversaires, toujours ardents dans les luttes électorales.

JEUDI, 10 novembre. — RAPPORT MILITAIRE : 9 novembre, 7 h. soir. Nos forts ont continué, sur toute notre ligne de défense, à canonner les travaux et les positions de l'ennemi. Le tir reprend la nuit, par intervalles, de façon à causer des alertes fréquentes aux postes prussiens et à les tenir constamment en haleine.

Note du Gouvernement répondant aux reproches que lui faisaient plusieurs journaux de cacher au public les nouvelles venant de la province. Comme Paris tout entier, le Gouvernement subit les conséquences de l'investissement. Il fait partir régulièrement des dépêches; mais depuis le 26 octobre il n'a reçu aucune réponse. Le Gouvernement comprend les émotions de la population parisienne et s'y associe, et le seul moyen qu'il entend employer pour les calmer est de dire tout ce qu'il sait.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Le Siège*. Depuis la rupture des négociations pour l'armistice, le siège a repris sa marche habituelle; les opérations militaires se bornent à des fusillades d'avant-postes et aux canonnades des forts dirigées sur les ouvrages de l'ennemi. Il est avéré que, de tous côtés, le feu des forts cause aux Prussiens des pertes très-sé-

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin
D. JOUAUST, RÉDACTEUR

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

AVIS. — D'après un renseignement spécial donné par M. le Directeur des Postes, la carte de DÉPÊCHE-REPONSE pourra être insérée dans la LETTRE-JOURNAL : la lettre et la carte réunies seront expédiées sans surtaxe. — Plier la carte en deux pour qu'elle puisse tenir dans le cadre de l'adresse. Nous avons renoncé au nouveau pliage indiqué sur le 2^e tirage du n° 7, parce qu'il ne laissait pas assez de place libre à l'écriture sur la 4^e page. Nous profitons de cette occasion pour faire remarquer qu'on peut écrire sur cette 4^e page dans toute la partie du haut et dans toute celle du bas, ces deux portions du papier se trouvant cachées par les plis de la lettre.

SAMEDI, 12 novembre 1870. — Pas de rapport militaire. — Arrêté du ministre de l'agriculture décidant que les chevaux, mulets et ânes destinés à la boucherie seront désormais achetés par l'Etat, et que la viande de ces animaux sera mise en vente dans chaque arrondissement de Paris en quantité proportionnelle à sa population.

Note du gouvernement relative au décret qui organise les *compagnies de guerre*, de la garde nationale. Il ne lui a pas échappé que les inégalités d'effectif et les différences de composition existant entre les anciens et les nouveaux bataillons leur imposaient des charges inégales; mais il a dû passer outre, en vue de la prompt organisation des compagnies de guerre. Le décret sera donc exécuté dans sa forme et teneur; mais le commandant supérieur avisera aux moyens d'atténuer, par des virements de personnel opérés de bataillon à bataillon, les inconvénients de la stricte application de la loi.

RÉPONSES A NOS LETTRES. — La grande nouvelle pour nos absents est le décret qui autorise la Poste à nous transmettre leurs réponses par le procédé photographique. Dans la lettre qu'on écrira de Paris on pourra poser quatre questions, auxquelles le correspondant de province devra répondre par oui ou par non. Avoir bien soin de poser des questions très-claires, auxquelles on puisse nettement répondre par oui ou par non; prendre note de l'ordre dans lequel on pose les questions, et recommander au correspondant de province de répondre dans le même ordre. On comprend à quelles fâcheuses confusions on serait exposé si la personne qui écrit de Paris avait oublié l'ordre de ses questions, ou si la personne de province intervertissait cet ordre en donnant ses réponses. — La Poste délivre ici des cartes tout imprimées, dites *dépêche-réponse*, que nous insérerons dans nos lettres, et sur lesquelles nos correspondants n'auront qu'à placer les réponses dans les colonnes à ce destinées. L'affranchissement de la dépêche-réponse est fixé à 1 franc. — Les habitants des départements pourront en outre nous expédier, sous forme de lettres, des *dépêches composées de quarante mots* au plus, à raison de 50 centimes par mot. Ils pourront également envoyer des *mandats de poste* de 300 francs au plus moyennant le paiement des droits ordinaires et d'une taxe supplémentaire de 3 francs. — Les dépêches-réponses et les dépêches-lettres devront être portées par l'expéditeur au plus prochain bureau de poste; elles seront, ainsi que les mandats, expédiées par le receveur de chaque bureau au délégué du directeur général à Clermont-

Ferrand. Ce dernier est chargé de faire réunir toutes les dépêches par la photographie microscopique, et de les adresser, par pigeons ou autre voie, à Paris, où elles seront immédiatement distribuées aux destinataires. — On comprendra facilement qu'il est impossible au directeur des postes de garantir la régularité de ces communications tout à fait exceptionnelles, qui peuvent rencontrer de sérieuses entraves. L'administration fera tous ses efforts pour assurer aux populations le bienfait de cette nouvelle tentative, et elle espère que le public lui tiendra compte des difficultés de la situation. — Les réponses par oui ou par non seront précieuses pour les petites bourses; mais leur insuffisance devra leur faire préférer les dépêches-lettres par les personnes qui pourront en supporter la dépense. Le danger d'une erreur dans l'ordre des questions ou des réponses est aussi une raison pour que nous engageons nos absents à employer de préférence le système des dépêches-lettres.

DIMANCHE, 13 novembre. — RAPPORTS MILITAIRES : 12 novembre. Le feu de nos forts a été activé hier pendant le jour et pendant la nuit. La redoute de Gravelle a tiré sur les ouvrages de Montmesly avec succès. Nos troupes ont définitivement occupé Créteil, qu'elles mettent en état de défense. — Ce matin, sur la place de l'hospice, à Saint-Cloud, le capitaine de Néverlée, officier d'ordonnance du général Ducrot, a enveloppé, avec ses volontaires, une patrouille ennemie. Les hommes qui la composaient ont opposé une vive résistance; cinq ont été tués sur place, et le sixième a été ramené grièvement blessé de deux coups de baïonnette. Cette audacieuse expédition fait le plus grand honneur au capitaine de Néverlée et à ses volontaires. Le Gouverneur de Paris a visité hier les forts de Vanves et d'Issy.

Dépêche reçue de Vendôme, 7 novembre, indiquant les positions des Prussiens entre Orléans et Chartres, et annonçant la capture d'un de nos ballons par l'ennemi.

ACTES OFFICIELS. — Décret appelant à l'activité les jeunes gens de 25 à 35 ans, célibataires ou veufs sans enfants, du département de la Seine.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *L'Armistice*. Le Journal officiel de ce matin déclare que « les bruits d'un armistice dont la négociation se continuerait à Versailles ne reposent sur aucun fait que le Gouvernement puisse contrôler : l'impossibilité absolue où le place l'ennemi de communiquer avec son envoyé

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin.

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

D. JOUAUST, RÉDACTEUR.

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes.

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 538

et au bureau du Figaro

RUE ROSSINI, 3

MERCREDI, 16 novembre 1870. — RAPPORT MILITAIRE : Une reconnaissance, conduite hier avec habileté par le commandant Poulizac, du 1^{er} régiment des éclaireurs, a chassé l'ennemi de ses avancées du côté de Drancy. Le capitaine De Kergalec a chargé avec M. De Versinville, à la tête des éclaireurs à cheval, et a fait plusieurs prisonniers. Le mont Valérien a tiré pendant une partie de la nuit sur Saint-Cloud, Montretout et Rueil.

ACTES OFFICIELS. — Décret acceptant la démission de M. Etienne Arago, maire de Paris, et nommant à sa place M. Jules Ferry en qualité de délégué à la mairie centrale. M. Arago ayant pensé lui-même que la mairie centrale n'était plus compatible avec la situation nouvelle, c'est avec un regret extrême que le Gouvernement a dû se séparer de lui.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Les Munitions.* Il existe en ce moment à Paris cinq grands ateliers où l'on fabrique des cartouches ; ils occupent environ six mille femmes, travaillant activement sous la direction des artificiers de l'artillerie. On estime à huit cent mille cartouches la production quotidienne de ces cinq ateliers. — *Les Canons.* L'industrie privée et les ateliers du Gouvernement rivalisent d'activité pour la fabrication des canons. La maison Cail, qui travaille pour le Ministère des travaux publics, a toujours en construction 50 à 60 canons et environ 70 mitrailleuses. Elle va, avant la fin de la semaine, pouvoir livrer 8 à 10 canons par jour. — *Les Indigents.* On ne s'est jamais tant occupé qu'aujourd'hui des classes nécessiteuses. M. Carnot, maire du 8^e arrondissement, à qui ses administrés doivent déjà l'initiative des plus heureuses améliorations, vient de faire en sorte que toutes les familles indigentes de sa circonscription fussent complètement à l'abri du besoin. Aussi a-t-il pu dire, en annonçant les mesures qu'il avait prises à cet effet : « Désormais, la mendicité n'a plus aucune raison d'être. » Paroles qui, nous l'espérons, pourront bientôt être affichées partout sur le territoire français. — *L'Alimentation.* La réquisition des bêtes à cornes enfermées dans Paris a donné des résultats inattendus. Plus de trois mille bestiaux ont été déjà déclarés ; ce qui se traduit par dix jours de plus de viande fraîche à ajouter à ce qui nous reste encore aujourd'hui.

JEUDI, 17 novembre. — RAPPORT MILITAIRE : 15 novembre, matin. L'ennemi s'est montré de nouveau dans Champigny ; débusqué par le feu des mitrailleuses, il s'est réfugié dans les tranchées, au milieu desquelles des obus du fort de Nogent sont venus tomber, et l'ont obligé à battre en retraite. Les canons de la Faisanderie ont dispersé un détachement d'une cinquantaine de Prussiens réunis derrière la barricade de Champigny. Un obus tiré sur la maison Cazenave, au-dessous et à droite de Chennevières, et désignée sous le nom de *Pension des officiers prussiens*, est allé tomber au milieu de la cour entre deux ailes de bâtiment, au moment où un certain nombre de ces officiers s'y trouvaient réunis, et y a occasionné

un grand désordre. Aussitôt après, on a remarqué un mouvement de va-et-vient dans les cours. Des hommes ont paru occupés à relever des morts et des blessés. Le fort de Charenton a canonné les positions de Choisy.

ACTES OFFICIELS. — Décrets : supprimant le titre et les fonctions de premier avocat général dans les Cours d'appel ; — nommant M. Etienne Arago commissaire général des Monnaies, en remplacement de M. Pierre Clément, décédé.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Les Journaux anglais.* Il nous est arrivé d'Angleterre, depuis quelques jours, nombre de journaux nous donnant, sur le sort de nos armes en province, des nouvelles parfois défavorables. Mais la facilité avec laquelle ils ont traversé les lignes ennemies nous met en garde contre les dépêches qu'ils contiennent, et dont la plupart sont de provenance prussienne. Un bruit a surtout préoccupé ici l'opinion publique : c'est celui qui est relatif au maréchal Bazaine, qu'on accuserait d'avoir capitulé avant que ses ressources fussent épuisées. De vagues soupçons s'étaient déjà élevés sur cette capitulation, et les renseignements des journaux anglais viennent leur donner une consistance. Le *Journal officiel* de ce matin, sans démentir ce bruit, déclare n'avoir aucun renseignement qui puisse le confirmer. Peu important, du reste, pour la suite de la guerre, les conditions dans lesquelles Bazaine a capitulé. S'il devient certain que la reddition de Metz soit sœur de celle de Sedan, ce sera une douleur de plus à ajouter à celles qui ont, depuis quelque temps, déchiré le cœur de la nation ; mais nous n'en devons montrer que plus d'énergie et de courage pour laver, aux yeux de l'Europe, une honte dont notre qualité de Français nous rend en partie solidaires. — *Les Bruits de province.* Les mêmes journaux nous présentent aussi certaines villes de province comme étant en état d'insurrection. Le journal du Gouvernement croit pouvoir nous rassurer à ce sujet : ces feuilles auraient pris pour des actes émanant d'un nouveau pouvoir établi ce qui n'était que des décisions votées dans des clubs révolutionnaires. D'après la note d'où nous tirons ce renseignement, le Gouvernement regarderait encore comme possible que l'Europe nous donnât les moyens de convoquer une assemblée dans des conditions qui assurassent la liberté de l'élection et l'autorité des élus. Mais, quoi qu'il arrive, la France sortira de la lutte avec tout son territoire et tout son honneur. — *La Taxe des absents.* De nombreuses réclamations s'étaient élevées contre cette taxe, que beaucoup de personnes considéraient comme une amende infligée aux fuyards ; mais une taxe pénale est une monstruosité que le Gouvernement n'aurait jamais consenti à faire figurer dans ses actes. Il ne s'agit ici, purement et simplement, que d'une taxe de compensation basée sur le chiffre des loyers. Tous ceux qui, ayant joui et voulant jouir encore des avantages de Paris, se sont trouvés, par le fait de leur absence, dispensés des charges du siège, sont soumis à cette taxe, et, à ce point de vue, il n'y

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin
D. JOUAUST, RÉDACTEUR

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 538
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

AVIS. — D'après un renseignement spécial de la Direction des Postes, la carte de DÉPÊCHE-RÉPONSE peut être insérée dans la LETTRE-JOURNAL : la lettre et la carte réunies sont considérées comme ne dépassant pas le poids réglementaire. — Plier la carte en deux, pour qu'elle puisse entrer dans le cadre de la lettre.

SAMEDI, 19 novembre 1870. — Pas de rapport militaire.

Ordre du Gouverneur de Paris renouvelant la défense expresse de passer les avant-postes, l'ennemi tirant maintenant d'une manière continue sur des hommes sans armes et même sur des femmes et des enfants. En effet, des personnes qui ramassaient des légumes dans la plaine de Bondy ont été tuées ou blessées en assez grand nombre.

Dépêche reçue de Tours confirmant notre succès d'Orléans, annonçant l'évacuation de Dijon par les Prussiens, et constatant l'état de tranquillité des grandes villes de France que des journaux étrangers nous avaient représentées comme livrées à l'anarchie.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Les Dépêches.* A la suite des nos 1 et 2 du journal télégraphique de M. Steenackers, les pigeons nous ont apporté les nos 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 : le no 6 seul ne nous serait donc pas parvenu. Nous voilà ainsi presque régulièrement en correspondance avec la province, ce qui va contribuer puissamment à relever le moral de la population parisienne, dont la seule privation véritable était l'absence de nouvelles.

DIMANCHE, 20 septembre. — RAPPORT MILITAIRE : 19 novembre, soir. Les forts de Bicêtre, Montrouge, Vanves et Issy, ont tiré avec beaucoup de succès sur les positions de l'ennemi, qui a dû évacuer à plusieurs reprises ses avancées. Nos travaux sont poussés sur tous les points avec la plus grande activité.

Ordre du gouverneur de Paris au sujet des relations qui tendent à s'établir entre nos avant-postes et les avant-postes prussiens. C'est avec autant de surprise que d'indignation que le général Trochu a appris ces graves infractions à la discipline militaire ; il compte sur le patriotisme et l'honneur de l'armée pour que de semblables désordres ne se reproduisent plus.

— *L'Alimentation.* Aujourd'hui que la viande de boucherie nous est donnée à doses homéopathiques, nous nous attaquons à tout ce qui vit et respire, et notre excursion gastronomique à travers toutes les bêtes de la création nous a réservé bien des surprises. Ainsi l'âne et le mulet, que l'on croyait durs parce qu'ils sont entêtés, se trouvent être une chair tendre et délicate ; le rat, si mal famé auprès de notre odorat, est un des mets les plus savoureux. Par exemple, le chien paraît justifier sa dureté proverbiale, mais on la lui pardonne en faveur de l'appoint qu'il vient apporter à notre nourriture. Quant au chat, nous en avions tous déjà mangé, et nous feignons de l'ignorer. Que voulez-vous, il faut bien se livrer

à cette chasse universelle, quand des denrées qui passaient pour ordinaires montent au rang de mets de grand luxe et se cotent des prix fabuleux. Citons-en quelques-uns, à titre de curiosité historico-culinaire : l'âne et le mulet valent de 6 à 8 fr. le kilog. ; une oie se paye de 25 à 30 fr. ; un beau poulet, 15 fr. ; une paire de lapins, 30 fr. ; le jambon, quand il s'en trouve, 16 fr. le kilog. ; une belle carpe, 20 fr. ; le boisseau de pommes de terre, 6 fr. ; un chou, 1 fr. 50 c. ; le beurre frais, 40 fr. le kilog. Au milieu de tout cela, l'on mange ce qu'on peut, et l'on accepte gaiement la chose. La résignation, d'ailleurs, est d'autant plus facile qu'on se porte beaucoup mieux qu'au temps de l'abondance, et que jamais l'état général de la santé publique, sauf les cas de variole, n'a été plus satisfaisant. — *La Viande salée.* Nous tirons d'une conférence de M. Bouchardat le renseignement suivant : Pour que la viande salée puisse déterminer le scorbut, il faut en user pendant plus de temps que nous ne le ferons ; et d'ailleurs, le vin, qui ne nous fera jamais défaut, est le meilleur correctif de ce genre de nourriture.

LUNDI, 21 novembre. — RAPPORT MILITAIRE : 20 novembre, soir. Le feu a été très-vif, pendant une partie de la nuit, contre les positions du Bourget. Des combats heureux d'avant-postes ont eu lieu hier à Villetaneuse. Le gouverneur de Paris, ému des tristes événements qui se sont passés dans les journées des 18 et 19 novembre dans la plaine de Bondy, a demandé des rapports circonstanciés aux commandants des avant-postes les plus rapprochés de l'ennemi. Les nouvelles informations ont confirmé les premiers renseignements qui ont été portés à la connaissance du public. Elles ont fait connaître, en outre, un nouvel exemple des inconvénients qu'amènent devant nos lignes de semblables désordres exploités par l'ennemi. Le 19 novembre, à 8 heures du matin, des Prussiens, revêtus de blouses et de pantalons de toile, dissimulant leurs armes, et favorisés par la foule des maraudeurs qui couvraient la plaine, se sont glissés le long de la berge du canal de l'Ouroq, et ont tiré presque à bout portant sur une sentinelle avancée du 4^e régiment d'éclaireurs, à nos premiers retranchements.

Arrêté du gouverneur de Paris interdisant tout affichage et placards de journaux, feuilles publiques ou écrits politiques de même nature.

Communication, par le Gouvernement, d'un numéro, en date du 16 novembre, du *Moniteur officiel de Seine-et-Oise*, publié à Versailles par les Prussiens. La pièce la plus intéressante de ce journal est la circulaire adressée aux ambassadeurs de la Confédération de l'Allemagne du Nord par M. de Bismarck au sujet de ses entretiens avec M. Thiers. Le chancelier fédéral blâme hautement notre Gouvernement d'abord de n'avoir pas accepté un armistice de quatre semaines, sans ravitaillement, pour l'élection d'une assemblée nationale ; ensuite, d'avoir rejeté une seconde proposition, consistant ou dans un court ar-

PARAIT

LETTRE-JOURNAL

EN VENTE A PARIS

les Mercredi et Samedi

Rue Saint-Honoré, 338

à 10 h. du matin.

DE PARIS

et au bureau du Figaro

D. JOUAUST, RÉDACTEUR.

Gazette des Absents

RUE ROSSINI, 3

Prix : 15 centimes.

Avis. — D'après un renseignement spécial de la Direction des Postes, la carte de DÉPÊCHE-RÉPONSE peut être insérée dans la LETTRE-JOURNAL : la lettre et la carte réunies sont considérées comme ne dépassant pas le poids réglementaire. — Plier la carte en deux, pour qu'elle puisse entrer dans le cadre de la lettre. — Du reste, rien ne nous faisant supposer que la photographie postale ait pu être organisée à Clermont-Ferrand, nous engageons nos correspondants de province à remettre leurs dépêches au télégraphe : elles seront centralisées à Tours, d'où on les expédiera successivement par la voie des pigeons.

MERCREDI, 23 novembre 1870. — Pas de rapport militaire.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Le Siège.* On avait beaucoup parlé d'une grande redoute construite par les Prussiens, à Châtillon, et munie, disait-on, de 131 pièces de front en batterie. Cette redoute existe réellement, mais elle présente trois faces, armées en tout de 76 pièces; d'ailleurs son tir se trouve aujourd'hui presque annulé par des ouvrages que nous avons établis en avant de Villejuif et par l'armement perfectionné des forts. — *Les Compagnies de marche* des 72^e et 149^e bataillons de la garde nationale doivent commencer aujourd'hui leur service de guerre aux avant-postes, d'autres vont suivre pour une même destination. Hier le général Clément Thomas a passé en revue sept bataillons, aux cris partout répétés de *Vive la République!* Il a pu constater la remarquable tenue, le complet équipement et l'attitude martiale de ces nouvelles troupes nationales. — *L'Armée prussienne.* Tous les rapports qui nous arrivent nous présentent les troupes ennemies comme complètement décimées par le typhus et la petite vérole. On estime à plus de trente mille, jusqu'à ce jour, les victimes de ces deux maladies. La seule ville de Saint-Germain, dont les Prussiens ont fait le quartier général de leurs hôpitaux, renferme près de dix mille malades.

JEUDI, 24 novembre. — **RAPPORTS MILITAIRES :** 23 novembre, matin. La pluie d'hier a arrêté sur tous les points les travaux de l'ennemi, aussi les forts n'ont-ils tiré qu'avec la plus grande modération. Cependant des affaires d'avant-postes ont eu lieu sur la Marne et ont été tout à fait à notre avantage. — 23 novembre, soir. Rien d'important à signaler. Le feu des forts a continué contre les travaux de l'ennemi, principalement à l'ouest et vers les positions de Meudon et de Châtillon. Une reconnaissance a été tentée par l'ennemi hier, à onze heures et demie du soir, dans la presqu'île de Gennevilliers. Une barque, montée par plusieurs hommes, a cherché à passer la Seine du côté du Pont-aux-Anglais. Cette reconnaissance n'a pu s'effectuer, grâce à la surveillance de nos postes avancés, qui ont tiré à bout portant sur cette barque, dans laquelle plusieurs hommes ont été tués ou blessés.

Arrêté du Gouverneur interdisant aux journaux toute publication relative aux mouvements de troupes et mesures militaires.

Dépêche de Tours, du 16 novembre, donnant les meilleures nouvelles sur la tranquillité intérieure du pays et sur la situation militaire, et constatant une amélioration considérable dans notre situation diplomatique.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *La Nuit du 21.* L'attaque tentée par les Prussiens pendant la nuit du 21 semble avoir eu plus d'importance que ne le faisait supposer le rapport militaire. Dix à quinze mille hommes auraient été mis en ligne par l'ennemi, dont les pertes, d'après le dire d'un témoin oculaire, ont été considérables, tandis que les nôtres sont insignifiantes. Nous ne saurions trop approuver la réserve du gouverneur à l'endroit des petits avantages que nous obtenons autour de Paris. On est toujours porté ici à transformer en victoires des succès sans importance, et rien n'est plus funeste à l'énergie de la défense que ces exagérations optimistes, qui aboutissent toujours à un profond découragement lorsque vient la déception de la réalité. — *Les Ballons-poste.* Nous apprenons que, bien que le Général Ulrich, parti d'ici le 18, soit tombé dans un village occupé par les Prussiens, les voyageurs se sont sauvés avec les dépêches et les pigeons qu'ils emportaient. Il a été décidé que les aérostats ne partiront plus que la nuit, afin d'avoir dépassé les lignes ennemies au lever du jour. Par une précaution analogue, les départs ne seront plus annoncés à l'avance. On pense, d'après des nouvelles arrivées ces jours-ci, que les deux ballons le *Daguerre* et le *Niepcé*, dont l'arrivée ne nous a pas été signalée, sont tombés aux mains des Prussiens.

— *La Télégraphie privée.* Deux pigeons sont arrivés hier d'Orléans, l'un parti le 18, l'autre le 23. Ils apportaient environ 1100 dépêches privées, expédiées d'un grand nombre de points de la France. Nous avons déjà reçu en tout 26 numéros du journal télégraphique, représentant plus de 3,500 dépêches.

VENDREDI, 25 novembre. — **RAPPORT MILITAIRE :** 24 novembre, soir. Le 72^e bataillon de guerre de la garde nationale, conjointement avec le 4^e bataillon des éclaireurs de la Seine, est allé aujourd'hui, à deux heures, occuper militairement le village de Bondy, sous le commandement supérieur du capitaine de frégate Massion. L'entraîn du 72^e bataillon a été tel qu'il a franchi les barricades de Bondy, refoulé l'ennemi d'arbre en arbre sur la route de Metz et le long du canal d'Ourcq. Le commandant Massion a été blessé et transporté à l'ambulance du ministère de la marine. Le 72^e bataillon compte 4 blessés, aucun tué. Le 4^e bataillon des éclaireurs de la Seine, qui gardait la droite dans les tranchées qui relient le village de Bondy au cimetière, n'a pas eu de blessés. Quelques obus du fort de Noisy, envoyés sur le pont de la Poudrette et sur les maisons bordant la lisière du bois, ont réussi à faire mettre

PARAIT

LETTRE-JOURNAL

EN VENTE A PARIS

les Mercredi et Samedi

Rue Saint-Honoré, 338

à 10 h. du matin

DE PARIS

et au bureau du Figaro

D. JOUAUST, RÉDACTEUR

Gazette des Absents

RUE ROSSINI, 3

Prix : 15 centimes

SAMEDI, 26 novembre 1870. — **RAPPORT MILITAIRE** supplémentaire relatif à l'affaire de Bondy. Les compagnies de marche du 72^e bataillon de la garde nationale, qui voyaient le feu pour la première fois, ont soutenu l'action avec un sang-froid et une énergie remarquables. Ont été blessés : le commandant Massion, et MM. Lefranc, Pain, Noisan et Geslain.

Décrets : portant réquisition des huiles de pétrole épurées existant dans les magasins publics et privés; — ordonnant le recensement général des chevaux, ânes et mulets, et défendant qu'il en soit vendu sans une notification préalablement faite.

Avis du gouverneur prévenant le public qu'à partir du dimanche matin 27 novembre, les portes de Paris seront, jusqu'à nouvel ordre, fermées à la circulation, et ne s'ouvriront que pour le service militaire.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Le Rationnement.* Nos lecteurs seront sans doute curieux de connaître quelle sera notre alimentation pendant la semaine qui va s'écouler. La voici jour par jour : dimanche, morue; lundi, porc salé; mardi, morue; mercredi, bœuf et mouton conservés; jeudi, vendredi et samedi, bœuf frais. Ajoutons qu'il y a toujours, outre les pommes de terre, des légumes frais, tels que choux, céleris, etc., et que les marchands ont encore une grande quantité de légumes conservés. Quant au pain, fait maintenant avec les blés moulus à Paris, il est un peu moins blanc, mais d'aussi bonne qualité que par le passé. Le chocolat et les confitures ne nous font pas non plus défaut. — *Le Lait.* A la suite de l'arrêté de réquisition des vaches laitières, le ministre de l'agriculture en a fait saisir 1,720, non déclarées, ou déclarées tardivement, ou bien dont l'alimentation n'était pas suffisamment assurée. Ces animaux, bien qu'ils fussent sous le coup de la confiscation, ont été payés néanmoins à leurs propriétaires comme viande de boucherie. Après cette saisie, il restera dans Paris 4,217 vaches laitières déclarées; la disette de lait n'est donc pas à craindre.

— *Nos Journaux.* Nous avons, depuis quelque temps, constaté avec peine, dans les dispositions de certains journaux à l'égard du pouvoir, un parti-pris de dénigrement qui s'est traduit chez les uns par des injures grossières, et chez les autres par des taquineries incessantes ou de déloyales insinuations. Pour nous, Parisiens, le mal n'a pas été grand : peu achetées, très-peu lues, les feuilles agressives ont trouvé dans l'indifférence du public la juste récompense de leurs attaques inopportunes et de leur impuissante agitation. Mais la Prusse est là qui nous guette; vivant toujours dans l'espoir de triompher de la France par ses divisions, elle s'est fait volontiers l'écho de ces clameurs anti-patriotiques. Et ce n'est pas seulement sur les journaux hostiles qu'elle s'est appuyée; en choisissant avec soin certains extraits pris dans les feuilles les plus inoffensives, en les groupant avec une perfide habileté, elle a cherché à effrayer la province. Mais que nos compatriotes se méfient des journaux prussiens, et surtout des

journaux prussophiles, les plus dangereux ceux-là, parce qu'ils cachent leur perfidie sous une apparente impartialité. Nous affirmons que jamais Paris n'a joui d'une tranquillité plus complète, et que nul symptôme d'agitation ne se produit dans l'esprit public. Les attaques mêmes dont nous parlions tout à l'heure deviennent chaque jour plus rares; on n'a plus qu'une pensée, le salut et l'honneur du pays; on n'a plus qu'une impatience, celle de la lutte. Il est difficile d'être prophète, surtout à une époque où la variabilité des événements vient si souvent démentir les prévisions de la sagesse la plus expérimentée. Mais nous avons la confiance que notre paix intérieure n'est pas près d'être troublée; le bon vouloir existe chez tous, et Paris uni, Paris résigné, Paris héroïque, peut invoquer pour lui cette belle parole de consolation et d'espérance : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

— *Les Mobiles.* Le séjour de la garde mobile parmi nous aura cet heureux effet, de préparer une union plus intime entre Paris et la province. Nous avons reçu comme ils le méritaient ces braves enfants des départements qui venaient pour sauver avec nous la patrie commune, et l'accueil qu'ils ont trouvé dans la capitale ne sera pas le moins précieux qu'ils rapporteront dans leurs familles. Cette fraternité du bourgeois et du soldat, que nos revers auront cimentée, a fort heureusement inspiré la muse d'un de nos plus gracieux poètes, M. Coppée, et il en a fait le plus charmant tableau dans les quelques vers qui suivent, extraits de sa *Lettre d'un Mobile Breton* :

Nous étions, Pierre et moi, chez des bourgeois cossus,
Où nous fûmes assez honnêtement reçus,
Pourtant j'étais d'abord chez eux mal à mon aise,
Et je restais assis sur le bord de ma chaise,
Confus de l'embarras où nous les avions mis,
Mais leurs petits enfants devinrent nos amis,
Ils riaient avec nous, jouaient avec nos armes,
Et couvraient, les démons! de leurs joyeux vacarmes
Le bruit que nous faisons avec nos gros souliers.
Bref, nous sommes partis bien réconciliés,
Et, les jours de congé, nous leur faisons visite.

Et c'est à cœur ouvert que nous les recevons ces jours-là, quand ils peuvent se dérober quelques instants au froid ou à la pluie pour venir se réchauffer à notre foyer.

DIMANCHE, 27 novembre. — Pas de rapport militaire.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *L'Alimentation morale.* Tel est le sujet d'une remarquable conférence faite ces jours derniers par M. Legouvé. Il a engagé les Parisiens à faire des provisions de cœur avec autant de soin que des provisions de bouche, et les conseils de l'orateur ont dû être d'autant mieux écoutés qu'ils sont tout à fait en harmonie avec nos dispositions actuelles. Il est, en effet, bien curieux et bien intéressant de voir avec quelle ténacité la ville se cramponne à la vie intellectuelle. Les lycées et les écoles sont assidûment fréquentés; les conférences s'organisent; les théâtres, dont les représen-

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin.
D. JOUAUST, RÉDACTEUR.

LETTRE-JOURNAL
EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

DE PARIS
Gazette des Absents

Prix : 15 centimes.

AVIS. En raison de l'importance des événements actuels, nous publierons le lundi et le jeudi un supplément contenant les rapports militaires les plus récents, accompagnés, s'il y a lieu, de quelques nouvelles. Notre gazette se trouvera ainsi renouvelée deux fois de plus, et cette combinaison équivaudra à une périodicité de quatre numéros par semaine. — Le supplément sera mis en vente dans nos deux bureaux, à midi, au prix de 5 cent. Il pèsera au plus 1 gramme, et pourra être inséré dans la Lettre-Journal sans que le poids réglementaire soit dépassé. Il sera vendu même aux personnes qui n'achèteront pas notre lettre, et pourra ainsi être joint également aux nombreuses imitations, non autorisées, qu'en ont faites ceux qui ont cru pouvoir, en s'appropriant notre idée, tirer profit d'une invention qui ne leur appartenait pas.

MERCREDI, 30 novembre 1870. — RAPPORTS MILITAIRES : 29 novembre. Le Gouvernement de la défense nationale au peuple de Paris. Hier soir 28, les opérations projetées ont commencé dans la presqu'île de Gennevilliers. De nombreuses batteries de mortiers, de fusées et d'artillerie, établies à proximité des points d'Argenteuil et de Bezons, ont, par leur feu, ouvert à six heures du soir, jeté le trouble dans ces positions, que l'ennemi occupait fortement. L'incendie s'est développé sur plusieurs points. Le feu, commencé avec une grande intensité pendant une partie de la soirée, a repris à minuit. Nos troupes se sont logées dans l'île de Marante et au Pont-aux-Anglais, où elles ont établi des retranchements. Hier, au lever du jour, une forte reconnaissance a été faite sur les positions de Buzenval et sur les hauteurs de Boispréau. Du côté du sud, le général Vinoy, appuyé par une artillerie considérable, a fait un mouvement en avant contre l'Hay et la Gare-aux-Bœufs de Choisy-le-Roi. L'affaire a été vive. La garde nationale, la garde mobile et la troupe ont été engagées. Le but que se proposait le Gouverneur a été atteint. D'autre part, une dépêche du Gouverneur, reçue à l'instant (2 heures), fait connaître qu'il occupe solidement la position qu'il avait en vue, et que l'opération suit son cours. — 29 novembre, soir. Ce matin au point du jour, deux attaques ont été faites, sous les ordres du général Vinoy, sur la Gare-aux-Bœufs et sur l'Hay. La première, confiée au contre-amiral Pothouau, vigoureusement menée, a parfaitement réussi. La position a été enlevée, avant le jour, par des compagnies des 106^e et 116^e bataillons de la garde nationale et des fusiliers marins. L'ennemi surpris s'est retiré en désordre, laissant entre nos mains quelques prisonniers, dont un officier. Du côté de l'Hay, le colonel Valentin, commandant une brigade de la division de Maud'huy, a attaqué le village avec les 109^e et 110^e de ligne et les 2^e et 4^e bataillons de la garde nationale mobile du Finistère. La position a été abordée avec une grande résolution; nos troupes ont pénétré dans les premières lignes, qu'elles ont vaillamment conquises, et, d'après les instructions données au général Vinoy, en vue d'opérations ultérieures qui seront définies en leur temps, l'ordre a été donné de ne pas pousser l'attaque plus avant. C'est au moment où nos troupes se retiraient,

et où les réserves prussiennes arrivaient dans le village en quantité considérable, qu'un tir formidable d'artillerie, partant des Hautes-Bruyères et des batteries environnantes, a couvert et écrasé de feu l'Hay ainsi que les colonnes qui cherchaient à l'aborder. Au même moment les canonnières du capitaine de vaisseau Thomasset, en avant du Port-à-l'Anglais, des pièces de gros calibre montées sur wagons blindés, en station sur la voie du chemin de fer, les batteries environnant Vitry, celles du moulin Saquet, et enfin une partie de l'artillerie du fort de Charenton, dirigeaient leurs feux, avec la plus grande intensité, sur le terrain occupé par l'ennemi, et lui ont fait éprouver les plus grandes pertes. On n'a pas encore le chiffre exact de nos blessés : il doit s'élever à environ cinq cents hommes, parmi lesquels on signale le lieutenant-colonel Mimerel, du 110^e de ligne, atteint grièvement. Le chef de bataillon Cristiani de Ravaran, du 110^e, a été tué; le chef de bataillon de Réals, commandant le 4^e bataillon du Finistère, blessé. Le général Vinoy insiste auprès du Gouverneur sur la bonne attitude de nos troupes dans cette affaire. Diverses opérations de guerre ont été conduites pendant la nuit dernière et la matinée d'aujourd'hui; le Gouvernement en a donné une indication sommaire dans son Avis à la population; il importe de ne pas en faire connaître le programme, car elles sont intimement liées à des mouvements qui sont en cours d'exécution. — 29 novembre, soir. Au nombre des bataillons de la garde nationale qui se sont distingués aujourd'hui, nous devons signaler les 106^e et 116^e, commandants Ibos et Langlois. Aidés de nos marins, ces deux bataillons ont pris possession de la Gare-aux-Bœufs de Choisy avec un entrain et une bravoure qui méritent les plus grands éloges.

ACTES OFFICIELS. — Décrets : interdisant aux journaux tout compte rendu d'opérations militaires et d'actes de guerre, sous peine de suspension; — réquisitionnant les viandes de porc salé et denrées de charcuterie existant chez les charcutiers et marchands de comestibles.

Avis du Gouvernement. Le Gouvernement invite le public à se tenir en garde contre les bruits qui pourraient circuler. Les opérations militaires entreprises par le Gouverneur de Paris sont complexes; elles comportent de feintes attaques et de feintes retraites. Il est donc impossible de rien préjuger en annonçant la prise ou l'évacuation de tel ou tel poste. Les indications de cette nature pourraient parvenir à l'ennemi et lui dévoiler nos desseins. Les mouvements préparatoires ont été accomplis par nos troupes avec un courage et un entrain qui remplissent leurs chefs d'espoir et de confiance.

Dépêche reçue de Tours, partie d'Orléans le 27, et annonçant que notre armée n'a encore été l'objet d'aucune attaque.

JEUDI, 1^{er} décembre. — RAPPORTS MILITAIRES : Mercredi, 30 novembre, 4 heures. Le Gouverneur de Paris est à la tête des troupes depuis avant-

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin.
D. JOUAUST, RÉDACTEUR.

LETTRE-JOURNAL
EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

DE PARIS
Gazette des Absents

Prix : 15 centimes

AVIS. Nous publions, les lundi et jeudi, un SUPPLÉMENT contenant les rapports militaires, accompagnés, s'il y a lieu, de quelques nouvelles. Notre gazette se trouve ainsi renouvelée deux fois de plus, et cette combinaison équivaut à une périodicité de 4 numéros par semaine. — Le supplément est mis en vente dans nos deux bureaux, à midi, au prix de 5 c. Il pèse moins de 1 gramme, et peut être inséré dans la Lettre-Journal sans que le poids réglementaire soit dépassé.

NOTA. Le bruit a couru ces jours-ci qu'il ne partait plus de Ballons-Poste, et beaucoup de personnes nous ont questionné à ce sujet, nous témoignant la crainte que leurs lettres ne fussent pas expédiées. Nous ne pouvons mieux les rassurer qu'en leur disant que, dans la nuit de dimanche à lundi, nous avons assisté en personne, à 1 h. du matin, à l'ascension d'un ballon de M. Godard, le Franklin, qui emportait toutes les lettres mises à la poste jusqu'au dimanche soir. Le mystère dont on est obligé d'environner les départs de ballons, joint à la circonstance que des vents défavorables les ont quelquefois fait retarder, est sans doute la cause qui a donné à penser que ces départs étaient suspendus. Il souffle actuellement un vent de nord, nord-est, qui entraîne nos ballons dans la direction de Tours et du Mans, ce qui va probablement motiver des départs plus fréquents. Quatre nouveaux aérostats sont tout prêts et n'attendent que des ordres; ce sont : le *Denis-Papin*, le *National*, le *Parmentier* et l'*Union-des-peuples*.

SAMEDI, 3 décembre 1870. — RAPPORTS MILITAIRES (résumés) : 2 décembre, 3 h. 10. Dès le matin, l'armée du général Ducrot a été attaquée. Notre ligne de défense s'étendait du plateau d'Avron au fort de Charenton. L'ennemi a dû se replier. 33 bataillons de la garde nationale se trouvaient sur le champ de bataille. Nos positions du sud, sous les ordres du général Vinoy, ont appuyé le combat par une heureuse diversion. — 1 h. 45. Plateau entre Champigny et Villiers. Attaqués ce matin par des forces énormes, nous avons soutenu victorieusement un combat de 7 heures. L'ennemi est encore une fois en déroute. « C'est au général Ducrot, écrit le gouverneur, qu'appartient l'honneur des deux journées. » — De Nogent, 5 h. 30 soir. Cette deuxième grande bataille est plus décisive que la première. Avec des troupes fatiguées de l'avant-veille, nous avons brillamment soutenu le choc de troupes fraîches. Nous avons combattu 3 heures pour conserver nos positions, et 5 heures pour enlever celles de l'ennemi, où nous couchons. C'est une dure et belle journée.

Adresse des membres du Gouvernement au général Trochu pour le féliciter de sa glorieuse conduite. Ils regrettent de ne pas avoir été à ses côtés pour l'acclamer sur le champ de bataille, et le chargent d'exprimer leur admiration à toute l'armée.

1. Les rapports militaires, étant maintenant très-nombreux, occuperaient tout notre numéro si nous les reproduisions en entier. Aussi en ferons-nous à l'avenir des résumés, ce qui nous permettra de donner en plus grand nombre ces petites nouvelles qui font participer plus intimement la province à notre vie parisienne. — Les rapports militaires se trouveront, du reste, au complet dans les suppléments que nous publions le lundi et le jeudi.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — La Prusse et le Droit des gens. On sait que les Prussiens élèvent la singulière prétention de ne considérer comme ayant le droit de leur résister que les gens revêtus d'uniformes. A ce sujet, le *Journal officiel* publie une note dans laquelle il fait remarquer que la Prusse, à une époque où la fortune l'accablait, raisonnait tout autrement. Ses armées régulières étant détruites, elle appela la nation entière à la guerre des partisans, et c'est sans uniforme, et armé de tout instrument propre à l'attaque, que s'organisa le *landsturm* de 1813. Aujourd'hui que les rôles sont renversés, la Prusse tient un tout autre langage. A l'Europe d'apprécier la bonne foi de ce peuple soi-disant civilisateur. — La Prusse et la Convention de Genève. Hier 2 décembre, sur le plateau de Champigny, une escouade des ambulances de la presse s'est dirigée vers les lignes prussiennes pour relever des blessés : elle portait, comme d'habitude, le drapeau de Genève, très-visible pour l'ennemi. Après avoir fait faire par le clairon les quatre appels d'usage, elle a obtenu pour toute réponse une vive fusillade. Le fait est attesté par l'aumônier Bauer, protonotaire apostolique, et par treize autres personnes des plus recommandables qui l'accompagnaient. Déféré également au tribunal de l'opinion publique européenne. — Un mot de Louis Blanc. C'est à propos des Prussiens. « Ils me font l'effet, aurait-il dit, de Mohicans qui sortiraient de l'Ecole polytechnique. » — Nos Généraux. C'est au général Ducrot que revient, d'après le rapport du Gouverneur, l'honneur de nos deux glorieuses journées. Modeste autant que valeureux, le général Trochu, en disant, dans l'une de ses dépêches : « La gauche, après avoir faibli, a tenu ferme », n'a pas cru devoir ajouter que c'était lui qui, en s'élançant sur l'ennemi à la tête de son état-major, avait ramené au feu les troupes un moment ébranlées par la mitraille.

DIMANCHE, 4 décembre. — RAPPORT MILITAIRE : 3 décembre, soir. Aucun incident remarquable. Quelques escarmouches d'avant-postes. Les Prussiens ont fait hier des pertes considérables. On parle de régiments entiers écrasés. Environ 400 prisonniers prussiens, dont un groupe d'officiers, ont été amenés aujourd'hui dans Paris. — Le général Ducrot a repassé la Marne pour bivouaquer à Vincennes.

Décret ouvrant à la ville de Paris un crédit de 500,000 fr. pour l'établissement de nouveaux fourneaux économiques.

Appel de la Mairie de Paris aux habitants pour qu'ils ouvrent leurs maisons aux blessés dont l'état n'exige pas l'intervention constante des chirurgiens.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — Nos Pertes. Nos deux glorieuses journées nous auront coûté cher. Les officiers supérieurs ont donné comme de simples soldats, et nombre d'entre eux ont été atteints. Le général Renault a été amputé hier. Son état n'est pas alarmant. Les généraux Patrel et Boissonnet, et le colonel Villiers, commandant en second de l'artillerie,

PARAIT

les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin

D. JOUAUST, RÉDACTEUR

LETTRE-JOURNAL

EN VENTE A PARIS

Rue Saint-Honoré, 338

DE PARIS

et au bureau du Figaro

Gazette des Absents

RUE ROSSINI, 3

Prix : 15 centimes

AVIS. Nous publions, les lundi et jeudi, un SUPPLÉMENT contenant les rapports militaires, accompagnés, s'il y a lieu, de quelques nouvelles. Notre gazette se trouve ainsi renouvelée deux fois de plus, et cette combinaison équivaut à une périodicité de 4 numéros par semaine. — Le supplément est mis en vente dans nos deux bureaux, à midi, au prix de 5 c. Il pèse moins de 1 gramme, et peut être inséré dans la Lettre-Journal sans que le poids réglementaire soit dépassé.

MERCREDI, 7 décembre 1870. — RAPPORTS MILITAIRES : 6 décembre. Le général Renault et le commandant Franchetti viennent de succomber à la suite de leurs blessures. Le rapport mentionne aussi le général Ladreit de la Charrière, mort avant-hier, et rend à ces trois braves soldats l'hommage public que méritent leur conduite héroïque et leur mort glorieuse. — Du Mont-Valérien, 5 décembre. Le général Noël, commandant du fort, se plaint de nombreux actes de maraudage et de pillage commis par des mobiles à Rueil et à Nanterre. Ordre est donné de tirer sans pitié sur tout individu qui cherchera à forcer la ligne des avant-postes. Le général demande qu'on l'autorise à instituer au Mont-Valérien une Cour martiale. — (En réponse à la demande du général Noël, le gouvernement a immédiatement envoyé des instructions pour la formation de la Cour martiale.)

ACTES OFFICIELS. — Décret déclarant dissous, pour de nombreux actes d'indiscipline, le bataillon dit des *Tirailleurs de Belleville*.

Ordre du général Clément Thomas relatif aux tirailleurs de Belleville. Ils ont abandonné leur poste devant l'ennemi, et, sommés d'aller le reprendre, ils s'y sont refusés. D'autre part, M. Flourens, bien que révoqué du grade de commandant qu'il occupait dans le bataillon des tirailleurs de Belleville, est allé rejoindre ce bataillon dans ses cantonnements, a repris les insignes du grade qui lui a été retiré, et tenté de reprendre aussi le commandement. En conséquence, le général Clément Thomas demande que le bataillon soit dissous, que les déserteurs soient traduits en conseil de guerre, et que M. Flourens soit immédiatement arrêté et traduit en conseil de guerre pour les faits imputés à sa charge. — (Nous apprenons ce soir mercredi que M. Flourens a été arrêté.)

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — Nos Canons. La supériorité de notre artillerie sur l'artillerie prussienne est maintenant un fait avéré. Les combats qui viennent de se livrer sous Paris en ont donné les preuves les plus évidentes. Notre tir atteignait l'ennemi, tandis que ses projectiles venaient tomber à 500 mètres devant nous. — Nos Blessés. D'après une statistique relevée dans une ambulance, sur 662 blessés, 221 le seraient à la jambe, 83 au bras, 71 à la main, 47 à l'épaule, 46 au pied. Toutes ces blessures, qui sont généralement assez bénignes, forment un total de 422, soit plus de 60 pour 100. — L'appel fait à la population de Paris en faveur des blessés continue à donner les plus heureux résultats. De tous côtés, on rivalise de zèle et d'empressement

pour garnir amplement les ambulances, et les lits qu'on est venu offrir sont au nombre de plus de cinq mille. L'archevêque de Paris a mis aussi les églises à la disposition des blessés. On sait que la dissémination des malades sur le plus grand nombre de points possible est une des conditions les plus favorables à leur guérison.

JEUDI, 8 décembre. — RAPPORT MILITAIRE sur les sorties opérées par l'armée de Paris pendant les journées des 29-30 novembre et 1-3 décembre. Nous ne pouvons qu'analyser rapidement ce rapport très-étendu, qu'on trouvera au complet dans le *Supplément du lundi 12 décembre* : — Le 29, au point du jour, sortie du général Vinoy sur Thiais, l'Hay et Choisy-le-Roi. — Le 30, au matin, passage de la Marne, sous Nogent et Joinville, par les généraux Blanchard et Renault. A 9 heures, attaque du village de Champigny et du plateau de Villiers. A 11 heures toutes les positions sont prises, mais un vigoureux effort de l'ennemi fait plier nos troupes, qui regagnent ensuite du terrain, grâce aux énergiques efforts de l'artillerie, conduite par les généraux Frébault et Boissonnet, et finissent par prendre possession des crêtes. Cette dernière opération fut soutenue par le corps d'armée du général d'Exéa, qui, venu de Neuilly-sur-Marne, passa la rivière à Petit-Bry et à Bry, et s'étendit jusqu'aux pentes du plateau de Villiers. Ce même jour la division Susbielle occupait les positions de Mesly et de Montmesly, tandis que la division Vinoy faisait une nouvelle sortie sur Choisy-le-Roi. Au nord, l'amiral La Roncière, après avoir occupé Drancy et la ferme de Grosley, s'était emparé d'Épinay. — Le 1^{er} décembre, rien que quelques combats de tirailleurs vers les positions d'Avron et de Villiers. — Le 2 décembre, avant le jour, attaque subite et simultanée de l'ennemi sur les avant-postes de nos trois corps d'armée, de Champigny à Bry. L'effort des Prussiens a complètement échoué, grâce au concours de notre artillerie, qui, dans cette journée comme dans celle du 30 novembre, a puissamment soutenu nos troupes. Après une lutte longue et terrible, le feu cesse à 4 heures, et nous restons maîtres du terrain. — Le lendemain 3 décembre, cent mille hommes de nos troupes repassent la Marne sans être inquiétés par l'ennemi, occupé à ramasser ses morts. — Nos pertes, dans ces diverses journées, ont été de : officiers, 172 tués, 342 blessés; soldats, 936 tués, 4,680 blessés. On doit faire remarquer que, sur ce nombre de blessés, un tiers au moins, atteint de blessures légères, n'est pas entré dans les ambulances.

ACTES OFFICIELS. — Décret portant que les obsèques du général Renault auront lieu aux frais de l'Etat.

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT sur la reprise d'Orléans. — 6 décembre. Le Gouvernement de la défense nationale porte à la connaissance de la population les faits suivants. Hier au soir le Gouverneur a reçu une lettre, dont voici le texte :

SUPPLÉMENT au n° 15 de la Lettre-Journal. — LUNDI 11 DÉCEMBRE 1870.

JEUDI, 8 décembre 1870. — RAPPORT MILITAIRE sur les sorties opérées par l'armée de Paris pendant les 29-30 novembre et 1-3 décembre :

Les dernières sorties opérées par l'armée de Paris pendant les journées des 29 et 30 novembre, 1^{er}, 2 et 3 décembre, ont amené des engagements sur la plupart des points des lignes d'investissement de l'ennemi. Dès le 28 novembre au soir, les opérations étaient commencées.

A l'est, le plateau d'Avron était occupé à huit heures par les marins de l'amiral Saisset, soutenus par la division d'Hugues, et une artillerie nombreuse de pièces à longue portée était installée sur ce plateau, menaçant au loin les positions de l'ennemi et les routes suivies par ses convois à Gagny, à Chelles et à Gournay.

A l'Ouest, dans la presqu'île de Gennevilliers, des travaux de terrassement étaient commencés sous la direction du général de Linniers; de nouvelles batteries étaient armées; des gabionnades et des tranchées-abris étaient installées dans l'île Marante, dans l'île de Bezons et sur le chemin de fer de Rouen. Le lendemain, le général de Beaufort complétait les opérations de l'Ouest en dirigeant une reconnaissance sur Buzenval et les hauteurs de la Malmaison, en restant, sur sa droite, relié devant Bezons aux troupes du général de Linniers.

Le 29, au point du jour, les troupes de la 3^e armée, aux ordres du général Vinoy, opéraient une sortie sur Thiais, l'Hay et Choisy-le-Roi, et le feu des forts était dirigé sur les divers points signalés comme servant aux rassemblements des troupes de l'ennemi. Des mouvements exécutés depuis deux jours avaient garni de forces importantes la plaine d'Aubervilliers et réuni les trois corps de la 2^e armée aux ordres du général Ducrot sur les bords de la Marne.

Le 30 novembre, au point du jour, des ponts préparés hors des vues de l'ennemi se trouvaient jetés sur la Marne, sous Nogent et Joinville; les deux premiers corps de la 2^e armée, conduits par les généraux Blanchard et Renault, exécutaient rapidement, avec toute leur artillerie, le passage de la rivière. Ce mouvement avait été assuré par un feu soutenu d'artillerie partant des batteries de position établies sur la rive droite de la Marne à Nogent, au Perreux, à Joinville et dans la presqu'île de Saint-Maur.

A neuf heures, ces deux corps d'armée attaquaient le village de Champigny, le bois du Plant et les pre-

miers échelons du plateau de Villiers. A onze heures, toutes ces positions étaient prises, et les travaux de retranchement étaient déjà commencés par les troupes de seconde ligne, lorsque l'ennemi fit un vigoureux effort en avant, soutenu par de nouvelles batteries d'artillerie. A ce moment, nos pertes furent sensibles : devant Champigny, les pièces prussiennes établies à Chennevières et à Cœuilly refoulaient les colonnes du 1^{er} corps, tandis que de nombreuses troupes d'infanterie, descendant des retranchements de Villiers, chargeaient les troupes du général Renault. Ce furent alors les énergiques efforts de l'artillerie, conduite par nos généraux Frébault et Boissonnet, qui permirent d'arrêter la marche offensive que prenait l'ennemi. Grâce aux changements apportés dans l'armement de nos batteries, l'artillerie prussienne fut en partie démontée, et nos hommes, ramenés à la baïonnette par le général Ducrot, purent prendre définitivement possession des crêtes.

Pendant ces opérations, le 3^e corps, sous les ordres du général d'Exéa, s'était avancé dans la vallée de la Marne jusqu'à Neuilly-sur-Marne et Ville-Evrard. Des ponts avaient été jetés au Petit-Bry, et Bry-sur-Marne était attaqué et occupé par la division Bellemare. Son mouvement, retardé par le passage de la rivière, se prolongea, au delà du village, jusqu'aux pentes du plateau de Villiers, et les efforts de ses colonnes vinrent concourir à la prise de possession des crêtes, opérée par le 2^e corps en avant de Villiers. Le soir, nos feux de bivacs s'étendaient sur tous les coteaux de la rive gauche de la Marne, tandis que brillaient sur les pentes de Nogent et Fontenay les feux de nos troupes de réserve.

Ce même jour, 30 novembre, la division Susbielle, soutenue par une importante réserve des bataillons de marche de la garde nationale, s'était portée en avant de Créteil et avait enlevé à l'ennemi les positions de Mesly et de Montmesly, qu'elle devait occuper jusqu'au soir. Cette diversion sur la droite des opérations de la 2^e armée était soutenue par de nouvelles sorties opérées sur la rive gauche de la Seine, vers Choisy-le-Roi et Thiais, par des troupes du général Vinoy.

Au nord, l'amiral La Roncière, soutenu par l'artillerie de ses forts, avait occupé, dans la plaine d'Aubervilliers, Drancy et la ferme de Grosley; de fortes colonnes ennemies avaient été ainsi attirées sur les bords du ruisseau la Morée, en arrière du pont Iblon.

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin
D. JOUAUST, RÉDACTEUR

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

AVIS. — *Les événements militaires n'ayant pas, depuis quelques jours, une importance qui rende nécessaire le Supplément, nous le supprimons jusqu'à nouvel ordre.*

SAMEDI, 10 décembre 1870. — Pas de Rapport militaire.

Rapport du général Clément Thomas, présenté au Gouverneur de Paris, et approuvé par les membres du Gouvernement, proposant de réunir les bataillons de guerre de la garde nationale en régiments, et d'appeler quelques-uns de leurs chefs élus à leur commandement.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Les Obsèques du général Renault.* Hier 7 décembre, à midi, ont eu lieu, dans la chapelle de l'hôtel des Invalides, les obsèques du général Renault. Le service extérieur était fait par la garde mobile, le service d'honneur, à l'intérieur, par des invalides. MM. Jules Favre et Picard, le général Le Flô, et presque tous les généraux présents à Paris, assistaient à la cérémonie. Après une allocution prononcée par l'archevêque de Paris, la dépouille mortelle du général a été descendue dans un caveau provisoire. On lisait sur le visage des assistants un profond sentiment de tristesse et d'admiration pour l'homme héroïque qui légua à ses concitoyens un si grand exemple de dévouement et de patriotisme. — *Tromperies prussiennes.* Des renseignements envoyés de Versailles, le 26 novembre, à un journal allemand, annoncent que Paris doit capituler dans les premiers jours de décembre, que la troupe de ligne refuse d'avancer, que nos chevaux, mourants de faim, ne peuvent plus traîner ni canons ni mitrailleuses, et que le Gouvernement a interdit aux représentants des puissances étrangères de sortir de Paris sous quelque prétexte que ce soit. — *Approvisionnement.* On a découvert un approvisionnement de seigle qui va augmenter considérablement nos ressources. La seule difficulté qu'on éprouve est celle de la mouture, et le Gouvernement s'occupe dès à présent d'établir de nouvelles meules afin de pouvoir livrer des farines en quantité suffisante. — *Décès militaires.* Le colonel de la Monneraye a succombé le 6 décembre aux blessures qu'il avait reçues, le 2, au combat de Champigny.

— *Une Lettre prussienne.* La lettre qu'on va lire a été ramassée par M. Jules Claretie sur le champ de bataille : « Nous commençons à être fatigués, las; et Trochu a inventé de nouvelles mitrailleuses et des locomotives blindées qui sont, paraît-il, fort dangereuses. Il serait grand temps qu'on entrât à Paris, car l'armée souffre et se désespère de voir Noël avancer sans que l'Allemagne se rapproche. Heureusement que Paris manque de vivres, qu'il

n'en a plus que pour dix jours, et qu'il se rendra. Sans cela... » La lettre est interrompue ici; mais ces quelques mots suffisent à montrer l'esprit de découragement de l'armée ennemie et les fables qu'on invente pour la tromper sur la situation de Paris. Nous ajournons les Prussiens à un mois, s'ils le veulent, pour calculer avec eux combien de temps nous pourrions encore résister.

DIMANCHE, 11 décembre. — Pas de rapport militaire.

ACTES OFFICIELS. — *Décret* faisant réquisition de toutes les quantités de houille et de coke approvisionnées dans Paris et dans les communes situées en deçà de la ligne d'investissement. — *Arrêtés* du délégué à la Mairie de Paris : faisant réquisition, pour les besoins de la boulangerie, de tous les bois blancs dits de boulange, ainsi que des bois d'essence, de hêtre ou autres, existant chez les marchands ou partout ailleurs; — interdisant aux boulangers de fabriquer désormais des biscuits de mer, les farines devant être, autant que possible, uniquement consacrées à la fabrication du pain.

COMMUNICATION DE FAUSSES DÉPÊCHES par le Gouvernement. — Le 12 novembre dernier, le ballon *Daquerre*, parti de Paris, tombait, à Ferrières, au pouvoir des Prussiens. Ce ballon contenait un certain nombre de pigeons, dont la plupart sont restés aux mains des Prussiens. Le 9 décembre, à cinq heures du soir, un de ces pigeons rentrait au colombier auquel il appartenait. Il était porteur d'une dépêche datée de Rouen, 7 décembre, qui sera reproduite plus bas. (N° 1.) Le même jour 9 décembre, à sept heures et demie du soir, un second pigeon rentrait au même colombier, porteur d'une dépêche datée de Tours, 8 décembre, reproduite plus bas. (N° 2.) Aucun doute n'existe sur l'identité des pigeons recueillis avec deux des pigeons pris à Ferrières par les Prussiens. Les agents de l'administration l'attestent avec toute certitude. Les deux dépêches étaient attachées de la même manière, suivant un mode différent de celui qu'emploient les agents français. Elles trahissent d'ailleurs leur origine germanique autant par le style que par la forme de l'écriture. L'origine prussienne des deux dépêches est donc incontestable. Le Gouvernement, résolument décidé à communiquer à la population toutes les nouvelles qui l'intéressent, ne croit devoir accompagner d'aucun commentaire la reproduction des dépêches prussiennes, dont suit le texte :

N° 1. — *Rouen, 7 décembre.* — GOUVERNEUR PARIS. Rouen occupé par Prussiens qui marchent sur Cherbourg. Populations rurales les acclament. Orléans repris par ces diables Bourges et Tours menacés. Armée de la Loire complètement défaite. Résistance n'offre plus aucune chance de salut. — A. LAVERTUJON (Il est sans doute inutile de faire remarquer que M. André Lavertujon, dont le nom a été faussement apposé à la suite de la dépêche censée expédiée de Rouen, est présent à

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin
D. JOUAUST, RÉDACTEUR

LETTRE-JOURNAL

DE PARIS

Gazette des Absents

Prix : 15 centimes

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

MERCREDI, 14 décembre 1870. — Pas de Rapport militaire.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Le Baron Saillard.* Le *Journal Officiel* consacre ce matin une notice au baron Saillard, chef du 1^{er} bataillon des gardes mobiles de la Seine, qui vient de succomber aux suites de ses blessures. Aussi habile diplomate que brave capitaine, le baron Saillard a rendu d'éminents services dans tous les emplois qui lui ont été confiés. Nommé commandant au début de la guerre, maintenu ensuite dans ce grade par le vote unanime des hommes placés sous ses ordres, il sut introduire dans son bataillon une discipline dont on put constater les heureux résultats lorsque, le 30 novembre, sa jeune troupe se porta si vaillamment à l'attaque des positions occupées par les Prussiens à Epinay. C'est en restant à la tête de son bataillon qu'il fut atteint successivement de trois balles, dont la dernière le contraignit à se retirer. Le baron Saillard a succombé sans avoir eu connaissance d'un décret qui le nommait grand-commandeur de la Légion d'honneur. — *Correspondances avec les prisonniers français.* Plusieurs personnes avaient cru pouvoir faire parvenir, par la voie des parlementaires, des lettres à leurs parents prisonniers de guerre en Prusse. C'est là une erreur qu'il importe de rectifier. Tous rapports avec l'ennemi, toute transmission de lettres, sont formellement interdits par les lois de la guerre, quelles que soient les circonstances dans lesquelles ils se produisent. — *Inventaire d'un portefeuille prussien.* Sous ce titre, M. Guillaume Depping énumère, dans le *Journal officiel*, les différents objets que contenait un portefeuille prussien ramassé sur le champ de bataille. Ce sont : des cartes d'adresse, des cartes-poste de l'armée allemande; un livret de sous-officier où sont rappelés les principaux articles du Code militaire, se terminant tous par le même refrain, peine de mort ou détention; puis des chansons, des poésies, et surtout des lettres. De presque toutes il résulte que là-bas on désire ardemment la paix, qu'on l'appelle de ses vœux et de ses prières. C'est nous qui sommes dénoncés comme *envahisseurs* à la haine du peuple allemand, qui revient au fanatisme de la guerre de l'indépendance; nos turcos sont regardés comme des sauvages dont les cruautés dépassent tout ce qu'on peut imaginer. De temps en temps, pour soutenir le moral des troupes, on leur annonce que le bombardement de Paris va commencer à une date déterminée, qui recule toujours à mesure que le siège avance.

— *Les Acrostiers en 1794.* Nous empruntons à une intéressante brochure, publiée récemment par M. Nadar, les détails suivants, qui sont une nouvelle réponse aux prétentions de M. de Bismarck sur le sort des personnes tombées en ballon dans les lignes prussiennes. En 1794, six semaines après la création des acrostiers, Coutelle, qui se trouvait en observation devant Mayence, reçut l'ordre de faire une reconnaissance. Le vent était tellement violent que, par trois fois, son ballon fut rabattu à

terre. Néanmoins l'ennemi ne crut pas devoir tirer. Cinq généraux sortirent de la place en élevant des mouchoirs blancs sur leurs chapeaux; les généraux français s'avancèrent de leur côté, et le commandant de place dit à l'un d'eux : « Je vous demande en grâce de faire descendre ce brave officier; le vent va le faire périr; il ne faut pas qu'il soit victime d'un accident étranger à la guerre. »

JEUDI, 15 décembre. — Pas de Rapport militaire.

— *L'Alimentation.* Un nouvel avis du Gouvernement vient aujourd'hui rassurer définitivement la population sur la question des subsistances. Les approvisionnements sont en assez grande quantité pour que Paris n'ait pas de nouvelles privations à s'imposer. Seulement, dès que les farines actuellement existantes auront été employées, il ne sera plus vendu que du pain bis. Ce pain, d'ailleurs, est nourrissant, agréable au goût, et sans inconvénient aucun pour la santé. La viande ne manque pas non plus; il en sera vendu tous les jours dans les boucheries municipales, sans réduction sur les quantités actuellement distribuées. Le pain et la viande sont donc assurés, et l'on peut dire que la situation est satisfaisante.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Les Courriers.* En apprenant l'arrivée à Paris de messagers apportant des correspondances privées, on s'est demandé si l'administration des postes avait fait les efforts nécessaires pour rétablir les communications entre la capitale et les départements. A plusieurs reprises l'administration a fait appel au dévouement de ses facteurs, et ce n'a jamais été en vain : plusieurs ont franchi les lignes ennemies et ont rapporté des lettres de l'extérieur. A tous les points de vue, les tentatives ont été nombreuses et répétées, mais on doit comprendre que l'intérêt même de leur réussite commande une grande discrétion. — *La Correspondance.* Les lettres pour la province ont diminué dans une proportion considérable. Ainsi les ballons, qui continuent à partir, en moyenne, deux fois par semaine, sont à peine chargés de 100 kilogrammes de dépêches, tandis que, lors des premiers départs, ils en emportaient au moins 300. Devant la certitude que nous ont donnée les dépêches que presque toutes nos lettres parvenaient à destination, bien des personnes, qui écrivaient plusieurs lettres pour avoir plus de chances qu'il en arrivât une, ont dû nécessairement faire des envois beaucoup moins fréquents. Nous croyons devoir signaler le fait à nos absents, pour qu'ils n'attribuent pas à des causes alarmantes une diminution aussi importante dans le nombre des lettres qui leur sont expédiées. — *Nos Canons.* Les nouveaux canons fabriqués par la commission du génie civil ont une précision de tir qui dépasse tout ce qu'on pouvait prévoir. La dérivation est nulle, et l'on a pu supprimer la mire de dérive. Du fort de Mont-rouge, on a tiré, avec deux pièces, 5 coups dans une maison située à 1700 mètres, et les projectiles ou

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin
D. JOUAUST, RÉDACTEUR

LETTRÉ-JOURNAL
DE PARIS
Gazette des Absents

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

Prix : 15 centimes

SAMEDI, 17 décembre 1870. — Pas de Rapport militaire.

ACTES OFFICIELS. — *Décret* allouant aux maires et adjoints des vingt arrondissements de Paris une indemnité individuelle et mensuelle de 300 fr., « attendu qu'il est juste de ne pas leur rendre trop onéreuses les fonctions dont ils sont chargés, et qui aujourd'hui les absorbent tout entiers. » Le décret réserve la question de principe, qui ne peut être tranchée que par une loi.

(Nota. Le *Journal officiel* contient chaque jour une longue série de nominations à des grades dans l'armée, et dans l'ordre de la Légion d'honneur, qu'il nous est absolument impossible de reproduire, en raison du peu d'espace dont nous disposons.)

— *Les Dépêches d'hier*. La population a accueilli avec beaucoup de calme et de sang-froid les dépêches qui nous ont appris les nouveaux succès de nos armées sur la Loire et du côté de Rouen. Au lieu de céder à une impression nerveuse, on a voulu raisonner, et l'on est arrivé à cette conclusion, que, si les nouvelles sont mauvaises, elles accusent une situation généralement bonne. On sent que la résistance est partout énergique, et que les succès de l'ennemi leur sont chèrement disputés : lui-même en convient, et on a été très-frappé d'un passage de la *Gazette de la Croix* rendant justice à la force, à l'activité et au dévouement dont les armées françaises ont fait preuve, et avouant que nos troupes ont, depuis quelque temps, donné assez de besogne aux Prussiens. Sans doute, les derniers événements retardent encore l'heure tant désirée où nous pourrions enfin tendre à nos frères de province une main victorieuse; mais on croit que ce n'est que partie remise. Il y a dans l'air comme un courant de confiance qui doit être le précurseur d'heureux événements. L'attitude énergique de Paris est un des plus beaux spectacles qu'il ait été depuis longtemps donné à l'Europe de contempler : on a l'espoir, qui fait attendre les succès, avec la fermeté, qui soutient contre les revers.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Les Subsistances*. Les nouvelles meules sont installées en plusieurs endroits et fonctionnent avec une activité dévorante. Il y en a à la gare d'Orléans, à la gare du Nord, et surtout à l'usine Cail, qui est le grand centre. Enfin, on vient de remettre en état, à Créteil, deux moulins munis de cinq paires de meules. — A la dernière réunion des maires de Paris, M. Magnin, ministre de l'agriculture et du commerce, a déclaré qu'il y avait encore à Paris 10 millions de kilogrammes de riz, 1,800,000 kilogrammes de pois cassés et haricots, et une énorme quantité de graisse et de fromage. Voilà donc des denrées qui, de longtemps, ne nous feront pas défaut. — *Les Pigeons-voyageurs*. M. Fumal-Deligny, ancien secrétaire de la Société colombophile des Unionistes à Bruxelles, vient d'adresser au journal *le Temps* une lettre qui contient de très-curieux détails sur nos messagers ailés; la rapidité de leur vol est prodigieuse : lâchés le matin à Perpignan,

à six heures précises, les premiers arrivent à Bruxelles entre quatre et cinq heures du soir. Les obstacles qui les arrêtent le plus sont la pluie, le vent contraire, l'oiseau de proie, mais surtout et avant tout le brouillard : c'est ce qui explique pourquoi il ne nous en était pas arrivé ces jours derniers. Les pigeons-voyageurs, étant des oiseaux du nord, suivent difficilement la direction du midi. Il est donc à désirer que l'endroit d'où seront lâchés les pigeons de la Délégation soit en même temps le plus proche possible de Paris, et au sud de la capitale.

DIMANCHE, 18 décembre. — Pas de Rapport militaire.

ACTES OFFICIELS. — *Décret* abolissant le droit établi sur les blés et farines et sur le pain fabriqué.

Dépêche de Bourges, 14 décembre, donnant des nouvelles rassurantes sur l'état de nos armées et sur leurs opérations, et annonçant que l'ennemi paraît las de la guerre. Nous nous étonnons que cette dépêche se plaigne de n'avoir pas eu de nos nouvelles depuis huit jours, car, du 5 au 11, nous avons fait partir trois ballons : le *Franklin* le 5, le *Denis-Papin* le 7, le *Général-Renault* le 11, et nous avons eu la nouvelle de l'arrivée des deux premiers. — *Dépêche* de Bordeaux, 10 décembre, annonçant que l'amiral Dupré a coulé bas la frégate prussienne *Etha* dans les mers de la Chine.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Le Messager Richard*. Envoyé de Tours par M. Steenackers le 9 novembre, avec des dépêches depuis le 18 octobre, Richard vient d'arriver à Paris dans la nuit d'avant-hier. Il avait d'abord été à Vernon en chemin de fer, en passant par Le Mans et Alençon. De Vernon il a dû rétrograder vers Rouen, en faisant la route à pied. Il est parti de Rouen le 16 novembre, et arrivé à Versailles le 18, après avoir passé par Mantes. Ayant fait mille tentatives infructueuses pour traverser les lignes ennemies, il a dû vivre un mois parmi les Prussiens. Il nous apporte des détails très-précieux sur les pays qu'il a traversés, et principalement sur les positions de l'ennemi autour de Paris, qu'il a pu visiter en grande partie.

— *Les Boucheries en décembre 1870*. Nos absents sont partis de Paris avec la conviction qu'une boucherie était un endroit où l'on vendait du bœuf, du veau et du mouton. Il y a trois mois encore nous partagions avec eux cette opinion; mais depuis lors nous avons changé cela. Une boucherie est actuellement une boutique, surmontée d'une enseigne en toile portant pompeusement ces mots : BOUCHERIE MUNICIPALE, où l'on débite de tout (morue, harengs, riz, pois chiches, noix sèches), et parfois de la viande... de cheval, et où l'on fait queue très-longtemps pour en rapporter très-peu de chose. Au lieu de la queue des théâtres, on a maintenant la queue des boucheries, et ce n'est certes pas le côté le moins pittoresque dans le tableau du siège de Paris. On est là pêle-mêle, ménagères, cuisinières, bourgeois et ouvriers, attendant la maigre pitance de

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin
D. JOUAUST, RÉDACTEUR

LETTRÉ-JOURNAL
DE PARIS
Gazette des Absents

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

Prix : 15 centimes

MERCREDI, 21 décembre 1870. — RAPPORT MILITAIRE : 20 décembre. Le Gouverneur est parti ce soir pour se mettre à la tête de l'armée, des opérations de guerre importantes devant commencer demain, 21 décembre, au point du jour. Tous les mouvements de troupes se sont exécutés avec la plus grande régularité, et, à l'heure qu'il est, il y a plus de cent bataillons de garde nationale mobilisée en dehors de Paris.

Rapport au ministre de la justice sur M. Delord, ancien juge à Cahors, condamné à la transportation pour sa résistance au coup d'Etat de décembre, et actuellement avocat à Constantinople. Pour échapper à un mandat d'arrêt décerné contre lui le 19 décembre, il avait dû quitter la France. Son caractère d'inamovibilité ne permettant pas de le destituer, on s'appuya, pour le révoquer de ses fonctions en mai 1853, sur l'art. 48 de la loi du 20 avril 1810, statuait que les juges qui s'absentent sans congé régulier sont considérés comme démissionnaires si leur absence dure plus de 6 mois. Une réparation est due à M. Delord, et le rapport propose de lui offrir la place de consul-chancelier de l'ambassade de France à Constantinople. — *Lettre* du ministre des affaires étrangères, approuvant le rapport ci-dessus.

RAPPORT MILITAIRE de 2 h. du soir. L'attaque a commencé ce matin sur un grand développement, depuis le Mont-Valérien jusqu'à Nogent. Le combat est engagé et continue avec des chances favorables pour nous sur tous les points. Cent prisonniers prussiens, provenant du Bourget, viennent d'être amenés à Saint-Denis. Le gouverneur est à la tête des troupes.

— *Les Œuvres de bienfaisance*. La saison est dure et la misère est grande, mais la charité publique est à la hauteur des souffrances de la population. On s'ingénie en mille façons pour venir en aide aux indigents. Ce ne sont partout que souscriptions, conférences, concerts, organisés pour donner aux malheureux des aliments ou des vêtements. Dans le grand nombre des œuvres charitables, nous citerons la *Société de secours aux victimes de la guerre*, présidée par M^{me} Jules Simon. Depuis trois mois les dames qui composent cette Société ont pu établir 3 fourneaux économiques; délivrer gratuitement, par chaque fourneau, plus de 2,000 portions par jour; distribuer dans deux salles d'asile un repas aux enfants; installer un atelier de 600 femmes travaillant pour les nécessiteux; donner enfin, en bons de chauffage, nourriture et médicaments, de quoi venir en aide aux besoins les plus urgents, le tout représentant une dépense de plus de 32,000 fr. par mois. La Société a organisé pour dimanche prochain, jour de Noël, une vente au profit de l'œuvre, et à cet effet elle vient d'adresser au commerce un appel qui a rencontré partout un accueil sympathique et empressé. — M. R. Wallace, qui dernièrement avait mis à la disposition des hospices 200,000 fr. destinés au chauffage des indigents, vient de se signaler par un nouvel acte de générosité. Il a versé 20,000 fr. pour les blessés de l'affaire commencée hier, et a remis en

outre 60,000 fr. pour secours à donner aux veuves et aux orphelins des victimes tombées sur le champ de bataille.

JEUDI, 22 décembre. — RAPPORT MILITAIRE : 21 décembre. Les opérations militaires engagées aujourd'hui ont été interrompues par la nuit. Sur notre droite, les généraux de Malroy et Blaise, sous les ordres du général Vinoy, ont occupé heureusement Neuilly-sur-Marne, Ville-Evrard et la Maison-Blanche. Le feu de l'ennemi a été éteint sur tous les points où il avait établi des batteries pour arrêter notre action, à la suite d'un combat d'artillerie très-vif. Le général Favé, commandant l'artillerie de la 3^e armée, a été blessé. Le plateau d'Avron et le fort de Nogent ont appuyé l'opération. — Dès le matin, les troupes de l'amiral de La Roncière ont attaqué le Bourget. Elles étaient composées de marins, de troupes de ligne et de gardes mobiles de la Seine. La première colonne, qui avait pénétré dans le village, n'a pu s'y maintenir. Elle s'est retirée après avoir fait une centaine de prisonniers, qui ont été dirigés sur Paris. Le général Ducrot fit alors avancer une partie de son artillerie, qui engagea une action très-violente contre les batteries de Pont-Blon et de Blanc-Mesnil. Il occupa ce soir la ferme de Groslay et Drancy. — Du côté du Mont-Valérien, le général Noël, vers 7 heures du matin, a fait une forte démonstration à gauche sur Montretout, au centre sur Buzenval et Longboyau, en même temps que sur sa droite le chef de bataillon Faure, commandant du génie du Mont-Valérien, s'empara de l'île du Chiard. Au moment où cet officier supérieur y pénétrait à la tête d'une compagnie de francs-tireurs de Paris, il fut blessé très-grièvement. Le capitaine Haas, qui commandait cette compagnie, fut tué raide. — La garde nationale mobilisée a été engagée aujourd'hui avec les troupes. Tous ont montré une grande ardeur. Le chiffre de nos blessés n'est pas encore connu. Il n'est pas très-considérable, eu égard au vaste périmètre sur lequel se sont développées les opérations. Cependant les marins et la garnison de Saint-Denis ont fait des pertes assez sérieuses dans l'attaque du Bourget, qui d'ailleurs a été fort contrariée par une brume intense très-gênante pour l'action de notre artillerie. Le Gouverneur passe la nuit avec les troupes sur le lieu de l'action.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — *Lettres et Dépêches*. Il est parti, depuis le commencement du siège, quarante aérostats, qui ont emporté huit mille kilogrammes de lettres. En supposant que leur poids moyen soit de 2 grammes 1/2, on arrive à un total de 3,200,000 pour les trois mois qui viennent de s'écouler. En réponse à cette quantité considérable de lettres, il ne nous est encore parvenu que 6,000 dépêches environ. Quelques personnes en ont reçu deux fois, mais le plus grand nombre est encore sans nouvelles. En raison des difficultés, des retards et des nombreuses chances de perte que comporte actuellement le service de la télégraphie, nous ne saurions trop recommander l'envoi des dépêches collectives toutes les fois qu'on pourra réunir dans

PARAIT
les Mercredi et Samedi
à 10 h. du matin

LETTRE-JOURNAL
DE PARIS

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

D. JOUAUST, RÉDACTEUR

Gazette des Absents

Prix : 45 centimes

AVIS. Malgré les RENSEIGNEMENTS placés à la fin du dernier numéro, plusieurs personnes nous ont écrit pour nous exprimer la crainte que la Lettre-Journal ne fût pas expédiée à cause de son poids. Le poids réglementaire étant de 4 grammes, et notre feuille n'en pesant que 3, il est bien clair qu'elle doit être expédiée; on peut même y ajouter 1 feuillet de 1 gramme, si l'espace laissé pour la correspondance est insuffisant. Nous pouvons affirmer qu'il n'est fait à la Poste AUCUN TRIAGE des lettres, et celles qui ne dépassent pas 4 grammes sont TOUTES EXPÉDIEES par le plus prochain ballon. — Nous prions les acheteurs de bien prendre note de ceci, pour que nous ne soyons plus obligé d'affecter à la répétition d'avis déjà donnés une place qui pourrait être employée plus utilement pour nos lecteurs.

SAMEDI, 24 décembre 1870. — RAPPORT MILITAIRE : 23 décembre. Les nuits qui ont suivi l'attaque du 21 ont été rudes pour nos soldats; le froid le plus intense n'a cependant pas arrêté nos efforts. On a travaillé activement à abriter les troupes contre les coups de l'ennemi, et, si les tranchées ouvertes n'ont pas été terminées aussi promptement qu'on pouvait s'y attendre, cela tient à l'effet d'une gelée intense qui a durci la terre et en a rendu le maniement plus difficile. Le 22 décembre, le commandant du fort d'Issy a envoyé une forte reconnaissance dans les bois de Clamart. Elle a été brillamment exécutée par huit compagnies de gardes mobiles de la Seine (4^e et 5^e bataillons) sous les ordres du chef de bataillon Delclos, du 8^e bataillon. L'ennemi a eu un nombre assez considérable de tués et blessés; de notre côté, les pertes, quoique légères, ont été sensibles.... Sur tous les points où nos troupes ont été engagées, elles ont rempli leur devoir avec le dévouement que l'on pouvait attendre d'elles.

ACTES OFFICIELS. — Décret suspendant pour trois jours la Patrie, pour avoir contrevenu aux prescriptions du décret du 29 novembre, qui interdit le récit des opérations militaires actuelles.

Nouvelles du dehors. Sans doute la rigueur de la saison empêche nos pigeons de voyager, car il ne nous arrive plus de dépêches, et cette absence de nouvelles se produit juste au moment où l'on nous faisait espérer que nous allions en recevoir tous les jours. Heureusement le vide est en partie comblé par une quantité de journaux allemands parvenus entre nos mains, et qui reconnaissent unanimement la belle attitude de notre armée de la Loire. Tous parlent de pertes considérables subies par les forces prussiennes. Mais ce que ces journaux contiennent de plus précieux est peut-être la proclamation du roi Guillaume constatant les « efforts extraordinaires » de Paris et de la province, et obligé d'encourager ses soldats pour les préparer à des revers possibles. La connaissance de ce document a produit une impression des plus salutaires dans la population de Paris, déjà bien décidée à la résistance, et que ces symptômes de découragement chez un ennemi jusqu'ici victorieux vont fortifier davantage dans ses énergiques résolutions.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — Le Corps diplomatique. C'est par erreur qu'il a été dit que tous les membres du corps diplomatique avaient quitté Paris. Nous avons encore ici : M. Washburn, le ministre des Etats-Unis, ainsi que le consul général de l'Union, M. Read; les ministres de Belgique, de Suisse, de Danemark, de Suède et de Norvège. — La Messe de minuit. Après avoir été partagés d'opinion, les curés de Paris ont tous décidé qu'il n'y aurait pas de messe de minuit. L'Archevêché, qui depuis plusieurs années a renoncé à la célébrer, n'avait donné aucune instruction à ce sujet. — L'Eclipse de soleil. Jeudi, de midi à une heure, a eu lieu l'éclipse qui avait été annoncée. A midi trois quarts, le phénomène était dans toute son intensité. On se rappelle qu'il y a quelque temps M. Janssen est parti en ballon avec une mission pour aller observer cette éclipse en Algérie. — Bonne et prompt justice. Jeudi soir un crieur annonçait sur le boulevard Montmartre un ignoble pamphlet intitulé : *Le Général Trochu mis à nu et dévoilé*. Le public, dans un mouvement unanime d'indignation, a saisi l'homme au collet et l'a conduit au poste. Voilà qui est préférable à toutes les poursuites et à tous les jugements, même les mieux motivés. — Propriétaires et Locataires. S'appuyant sur le défaut de paiement du dernier terme, certains propriétaires avaient profité de la suppression du gaz dans Paris pour se dispenser d'éclairer les escaliers de leur maisons. Rien, jusqu'à présent, n'autorise les propriétaires à supprimer l'éclairage, dont l'absence peut occasionner de graves accidents, et le juge de paix du 20^e arrondissement vient de rendre en ce sens une décision qui fera probablement jurisprudence.

Les Subsistances. On a encore trouvé ces jours-ci 20,000 quintaux de féculé dont on ignorait l'existence. — Les maraîchers et jardiniers qui avaient entrepris, sous la direction de M. Joigneaux, de mettre en culture potagère les terrains inoccupés, ont présenté dernièrement au ministre de l'agriculture des échantillons de leurs produits. Ils viendront fort à propos suppléer à notre stock de légumes frais, qui touchera bientôt à sa fin, et dont le peu qui reste a atteint des prix fabuleux. Ainsi un chou, qui vaut en temps ordinaire 25 centimes, se paye maintenant de 5 à 6 francs, et les feuilles fanées, qu'on jetait autrefois aux ordures, ou que l'on abandonnait aux lapins, leur sont disputées à raison de 1 fr. 50 à 2 fr. la livre.

DIMANCHE, 25 décembre. — RAPPORT MILITAIRE ne signalant aucun incident remarquable. Les troupes souffrent beaucoup du froid. Deux bataillons de la garde nationale mobilisée ont eu quelques blessés dans une reconnaissance faite sur le Raincy.

ACTES OFFICIELS. — Décret disant que les obsèques du général Blaise auront lieu aux frais de l'Etat.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — Le Bois à brûler. La rigueur de la saison, en accélérant la consommation du bois, a fait diminuer rapidement nos approvisionnements. Heureusement nous avons d'immenses ressources à notre portée. Le maire de Pa-

SUPPLÉMENT AU N° 20 DE LA LETTRE-JOURNAL, 28 décembre 1870.

(Nota. On peut joindre le Supplément à la Lettre en restant dans les limites du poids réglementaire.)

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT.

L'exposé des événements militaires qui ont eu lieu depuis le mois de novembre n'a pu être livré à la publicité, en raison de la gravité des circonstances au milieu desquelles ils s'accomplissaient. Il était d'intérêt public qu'à leur sujet aucune discussion ne s'ouvrît prématurément, alors que l'ennemi, on le sait, reçoit les journaux de Paris, qui lui portent les nouvelles quotidiennes du siège et les commentaires auxquels elles donnent lieu.

Cet exposé, avec la raison et le but des opérations qui ont été faites, sera prochainement communiqué au public; mais le Gouvernement a le devoir de lui fournir, dès à présent, des informations générales sur la situation de l'armée.

C'est le 20 décembre au soir, pendant la nuit suivante et le 20 au matin, que l'armée et la garde nationale mobilisée s'établissaient sur les positions qui s'étendent des bords de la Marne, en avant du plateau d'Avron, jusqu'à Saint-Denis. Cette concentration, bien que partiellement opérée par le chemin de fer de ceinture, avait été fatigante pour les troupes. Le temps s'était mis au froid. Un vent glacial souffla pendant toute la journée du 21, qui fut consacrée à l'occupation de Neuilly-sur-Marne, de Ville-Evrard, de Maison-Blanche, de Bondy, de la Ferme de Grosloy et du Drancy.

L'occupation du Bourget, bien qu'effectuée en partie dans la matinée, fut contrariée par des accidents de guerre imprévus, et ne put avoir lieu. Un vif engagement d'artillerie dura jusqu'à la chute du jour. A la nuit, les têtes de colonne gardant les positions, les troupes furent repliées en arrière dans les tranchées qui formaient les points d'appui du champ de bataille préparé. Les unes et les autres, à peu d'exceptions près, étaient sans abri, et cette première nuit de bivouac, par une gelée intense, les éprouva très-péniblement; il y eut quelques cas de congélation.

Le lendemain, les troupes furent appliquées à des travaux de jour et de nuit, nécessaires à la continuation des opérations. Il eût été à souhaiter que la journée du lendemain fût consacrée au repos; mais

l'ennemi avait fait sur ses propres positions des concentrations considérables qui semblaient indiquer des intentions offensives et pouvaient nous offrir l'occasion d'un engagement général.

Cet espoir ne se réalisa pas; les troupes qui avaient marché pour reprendre leurs postes de combat eurent encore une journée fatigante pendant laquelle l'intensité du froid ne fit que s'accroître. A dater de ce moment, leur santé dut être considérée comme sérieusement atteinte. Les cas de congélation, contre lesquels l'activité des travaux entrepris ne put rien, se multiplièrent dans une proportion menaçante; ces travaux eux-mêmes furent ralentis par suite de la dureté du sol, et dès le 24 ils devenaient impossibles.

Assurément l'ennemi, dans ses positions, est assujéti aux mêmes sévices. Mais ses soldats sont des hommes du nord; les nôtres, originaires de contrées dont le climat est tempéré ou chaud, en éprouvent des effets plus caractérisés, et leur santé, dans une campagne de plein hiver, réclame des ménagements particuliers. Dans cette situation, et quelque douloureuse que pût être la suspension temporaire des opérations, le devoir de les continuer était primé par le devoir de donner aux troupes un repos et des soins devenus indispensables.

Prolonger la résistance jusqu'aux dernières limites du possible, pour donner à la France le temps et les moyens de se soulever tout entière contre l'envahisseur et d'organiser la défense nationale, a été le but de tous les sacrifices que les Parisiens ont faits; constituer une armée dans Paris, combattre énergiquement sur le périmètre d'investissement fortifié par l'ennemi, pour chercher à percer ses lignes, et l'obliger, dans tous les cas, à immobiliser autour de nous des forces considérables, a été le but de tous les efforts que la garde nationale et l'armée ont faits. L'esprit public s'associera à la continuation de ce double effort, et Paris remplira noblement envers la France son devoir de capitale.

LETTRE ADRESSÉE A L'AMIRAL LA RONCIÈRE.

Un parlementaire prussien a remis ce matin, aux avant-postes du corps d'armée de Saint-Denis, une lettre

PARAIT
les Mardi, Jeudi et Samedi
à 10 h. du matin.
D. JOUAUST, RÉDACTEUR.

LETTRE-JOURNAL
DE PARIS
Gazette des Absents

Prix : 15 centimes.

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

AVIS. — Les événements ne réclamant plus une périodicité de trois numéros par semaine, la LETTRE-JOURNAL paraîtra désormais, comme autrefois, le MERCREDI et le SAMEDI.

La GRAVURE sera mise en vente avec le numéro du mercredi. Il paraît aujourd'hui, sur une même feuille, trois Dessins représentant des SCÈNES DE BASTION et un DÉFILÉ DE PRISONNIERS PRUSSIENS.

Le n° 31 ayant été complètement épuisé dans la matinée de mardi, nous en avons fait un nouveau tirage pour les collections.

— La LETTRE-JOURNAL chez les Prussiens. Une dépêche de Sens, du 21 décembre, publiée par le Temps, est ainsi conçue : « Santé bonnes. Ennuis supportables. Envoyer journal Jouaust. » Ces mots nous prouvent qu'à Sens, occupé par les Prussiens, on reçoit, au moins en partie, nos lettres expédiées par ballons. Nous y voyons aussi la preuve que notre journal est désiré, et que le but que nous nous sommes proposé en le créant se trouve atteint : arrivant trois fois par semaine dans un très-grand nombre de localités, il donne aux habitants des nouvelles de Paris bien plus promptement que les reproductions successives des différents journaux des départements.

MARDI, 24 janvier 1871. — RAPPORT MILITAIRE : 23 janvier. Le feu a continué entre les batteries ennemies et nos forts du Sud, soutenus par les canons de l'enceinte. La batterie du 6^e secteur a fait sauter la poudrière de la batterie de gauche de Châtillon. Nos dégâts ne présentent nulle part de dangers sérieux, quoiqu'ils continuent à être considérables au fort d'Issy. — A l'est, le tir a été lent. Dégâts sans gravité. — Au nord, violent bombardement sur Saint-Denis. Le fort de la Briche a reçu environ 1000 projectiles; il a eu à supporter les feux croisés de six batteries. L'ennemi semble vouloir établir des batteries dans les tranchées de Villetaneuse et d'Epinay.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — Le Nouveau Commandant en chef. Le général Vinoy a installé son quartier général au Louvre. Il y fait établir des communications télégraphiques nécessaires pour le service. Le général Schmitz se retire, et c'est le général de Valdan qui sera le chef d'état-major du nouveau commandant. — Le Directeur de Mazas. M. Bayet, directeur de Mazas, qui a laissé envahir par les émeutiers l'établissement confié à sa garde, et ne s'est pas opposé à l'évasion des prisonniers, vient d'être arrêté et remplacé par M. Marty. — Les Queues. Le souvenir du siège qui restera le plus vivace dans le mémoire de nos ménagères sera certainement celui des queues dont se compose aujourd'hui la vie quotidienne. Avec la queue de la boucherie nous avons maintenant celle de la boulangerie et celle du bois. Cette dernière même se décompose en deux parties : car il faut d'abord faire queue à la mairie pour avoir un bon de bois, et réitérer le même exercice au chantier pour attendre les 25 kilos de bois vert attribués à chaque bon. On doit rendre à la population cette

justice, qu'elle accepte toutes ces corvées avec une patience bien remarquable. Chacun comprend que la part de résignation qu'il apporte à la masse contribue à augmenter les forces de la résistance. Dimanche dernier, les Parisiens ont été récompensés de leur patience : on a donné double ration dans les boucheries. — Effets du Rationnement. En conséquence du rationnement, les restaurants ont prévenu leurs clients qu'ils ne pourraient plus leur fournir de pain, et les invitations à dîner qu'on hasarde encore entre amis ne sont plus faites qu'à la condition expresse qu'on apportera sa portion de pain avec soi. — Le Chocolat. La fabrication du chocolat, qui entre maintenant pour un tiers dans l'alimentation, ayant dû s'arrêter faute de combustible, le ministère du commerce a constitué une commission spéciale chargée de répartir une certaine quantité de charbon entre les principaux fabricants de chocolat.

— Les Subsistances. S'il faut en croire le Peuple Français, la quantité de céréales nécessaire à la fabrication du pain est suffisante pour prolonger la défense au delà du temps que paraît demander l'accomplissement entier des opérations de Bourbaki. De son côté, le Journal des Débats dit qu'il est question de publier l'état exact des vivres, afin de faire connaître à la population la durée possible de la résistance, et qu'en même temps l'on augmenterait la ration de pain, qui paraît insuffisante. Le Rappel pense, lui, qu'on suppléera à l'insuffisance du pain en augmentant la ration de viande.

— Échos du siège. Depuis quelque temps on n'entendait plus parler du terrible sergent Hoff, l'effroi des avant-postes ennemis, qui ne s'endormait jamais tranquille s'il n'avait tué son ou ses Prussiens. Profitant de ce silence, un journaliste fantaisiste avait imaginé de faire passer Hoff pour un espion prussien, et, le nom aidant, cette opinion s'était d'autant mieux accréditée que Paris, pris en ce moment-là d'un fort accès d'espionnophobie, voyait des traitres partout. Un officier du 107^e, auquel appartenait Hoff, vient d'envoyer à M. Jules Richard, du Figaro, les brillants états de service de ce brave sous-officier, qui a disparu le 2 décembre, à la journée de Petit-Bry, après s'être battu comme un lion pendant trois heures. Emporté sans doute par son ardeur, il se sera avancé trop près des ouvrages de l'ennemi, et y aura trouvé la mort. — Pendant l'armistice de deux heures accordé par l'ennemi pour l'enlèvement de nos morts, un officier prussien, causant avec M. Jules Claretie, l'a félicité de l'attitude de nos nouvelles troupes de lignes; mais il a été fort étonné quand on lui a répondu que ces nouveaux soldats n'étaient autres que les gardes nationaux et que Paris en renfermait plus de quatre cent mille aussi décidés que ceux-là à faire leur devoir. — Déclarations de prisonniers. D'après ce que rapporte le National, des prisonniers prussiens, interrogés par le Gouverneur, ont raconté qu'un ordre avait été lu à l'armée assiégée, dans lequel on lui faisait savoir que, le jour où la famine forcerait Paris à ouvrir ses portes, les Prussiens n'y entreraient que si les armées de province avaient déposé les armes. Sans cela, le roi Guillaume serait

PARAIT
les Mardi, Jeudi et Samedi
à 10 h. du matin
D. JOUAUST, RÉDACTEUR

LETTRE-JOURNAL
DE PARIS
Gazette des Absents

Prix : 15 centimes

EN VENTE A PARIS
Rue Saint-Honoré, 338
et au bureau du Figaro
RUE ROSSINI, 3

AVIS. — Nous rappelons à nos acheteurs que la LETTRE-JOURNAL paraîtra désormais deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. La feuille de GRAVURES sera publiée avec le numéro de mercredi. La dernière parue représente des Scènes de bastion et un Défilé de prisonniers prussiens.

La vente du n° 30, destinée en entier aux réfugiés, a produit 388 fr. 90 c. Moitié de cette somme a été versée aux bureaux du Journal officiel pour les familles nécessiteuses des arrondissements bombardés; l'autre moitié est tenue, dans les bureaux du Figaro, à la disposition des réfugiés de Seine-et-Marne.

JEUDI, 26 janvier 1871. — RAPPORTS MILITAIRES : 25 janvier. Le bombardement des forts est moins violent, mais continué néanmoins. Le feu est plus nourri sur les forts de la Briche et de l'Est. Au sud, l'ennemi travaille surtout à déplacer ses batteries atteintes par nos pièces. Sur toute la ligne des forts, 13 blessés, 3 tués. — Soir. Feu de l'ennemi moins vif à la fin de la journée. Il a été très-violent contre le fort d'Issy et les ouvrages de Saint-Denis et de Vincennes. On signale toujours de grands travaux et d'importants mouvements de troupes, surtout au nord et à l'est. En tout, 32 blessés. La population de Saint-Denis, mal protégée contre les projectiles, a dû se replier vers l'enceinte de la ville. Nous continuons à réparer les dégâts éprouvés par nos ouvrages.

Communication officielle de dépêches données par le journal prussien de Versailles, et nous annonçant de nouveaux échecs de Chanzy et de Bourbaki, ainsi que la prise de la gare de Saint-Quentin par le général de Gœben.

— Les Bruits. Les fâcheuses nouvelles communiquées ce matin par le Journal officiel étaient déjà connues hier soir dans Paris, et y ont produit une vive et douloureuse émotion. Nous ne pouvons ni ne voulons nous faire l'écho des bruits de toute sorte qui ont circulé dans la ville; mais nous réunissons ceux qui nous paraissent présenter le caractère le plus sérieux. D'après une opinion généralement accréditée, M. Jules Favre se serait rendu à Versailles pour négocier un armistice, pendant lequel on élirait immédiatement une assemblée constituante qui se réunirait à Bordeaux. L'armée actuelle de Paris irait séjourner à Châlons; les Prussiens n'entreraient pas dans Paris, mais occuperaient seulement deux forts. Quant au ravitaillement, nous le ferions nous-mêmes par les lignes d'Orléans et de l'Ouest. — Les bruits les plus contradictoires circulent sur la province : on annonce tour à tour que Gambetta s'est suicidé, qu'il a été assassiné, qu'il est bloqué dans Lille avec Faidherbe; on parle aussi d'un nouveau Gouvernement installé en province, sous la présidence de M. Thiers, et qui aurait chargé lord Lyons de négocier un armistice général. On comprend quelle émotion toutes ces nouvelles, vraies ou fausses, jettent dans la population, qui néanmoins conserve entiers son calme et son courage.

INFORMATIONS ET FAITS DIVERS. — Une Solution. Le Figaro propose la combinaison suivante : réunir une

assemblée solennelle, composée des notabilités parisiennes, lui exposer la situation exacte des armées de province, le plan du général Vinoy, l'état de nos approvisionnements, et, après une discussion où toutes les idées émises auront été suffisamment discutées, lui faire émettre un vote sur les décisions commandées par les circonstances. — L'Echauffourée du 22 janvier. On vient d'arrêter MM. Delescluze, Bayet, directeur de Mazas; Allix, un orateur habituel de clubs, et Baronnet, commandant du 101^e bataillon de garde nationale. On les a transportés, avec d'autres détenus, au fort de Vincennes, qui va servir de prison préventive pour tous les individus arrêtés à l'occasion de l'émeute du 22 janvier. Le bruit court que M. Flourens aurait également arrêté. L'instruction de l'affaire, dit le Gaulois, est dirigée dans le sens de la recherche de délits qualifiés « connivence ou intelligence avec l'ennemi ». On cite des détails qui semblent donner de la consistance à cette prévention : un individu d'origine allemande, arrêté sur la place, aurait été trouvé porteur d'armes et or étrangers. — Le Muséum et M. Richard Wallace. Dans l'une des serres du Jardin des plantes bouleversées ces jours derniers par les obus prussiens, deux camélias avaient échappé à la destruction. Le Muséum a eu l'heureuse idée de les offrir à M. Richard Wallace, dont la sympathique générosité vient, au milieu de l'indifférence générale de l'Europe, protester contre les barbares procédés de l'ennemi qui nous assiège. La population de Paris est vivement touchée des inépuisables libéralités de M. Wallace, et il est très-fort question de donner son nom à la rue de Berlin, dont l'appellation est devenue pour nous une dérision.

— La Circulaire de M. de Bismarck. Nous sommes forcés de revenir sur la réponse faite par M. de Bismarck au Corps diplomatique : nous n'en avions parlé hier que par oui-dire, et aujourd'hui nous l'avons sous les yeux. Ainsi que nous le disions, il refuse de laisser sortir les étrangers résidant à Paris, parce que, dit-il, il y a longtemps qu'ils auraient pu le faire, et que, vu l'état actuel des routes et des approvisionnements, il regarde comme impossible de pourvoir au transport et à la nourriture des 50,000 personnes environ qui pourraient ainsi franchir nos murs; il ajoute que les autorités françaises se sont opposées à leur départ ainsi qu'à celui des agents diplomatiques, ce qui est complètement faux. Nous comprenons que M. de Bismarck soit irrité de voir que notre conduite héroïque, d'un côté, et de l'autre les barbares procédés de la Prusse, aient inspiré aux étrangers présents à Paris une sympathie qui les attache à nous; mais que son mécontentement ne se traduise pas par des allégations malveillantes qu'il n'appuie par aucune preuve. Sa circulaire est, d'ailleurs, comme tout plaidoyer en faveur d'une mauvaise cause, longue et diffuse. On pourrait la résumer en ces quelques mots : si Paris est bombardé, c'est qu'il a eu l'audace de résister aux armées du roi Guillaume : c'est donc aux Parisiens que les étrangers doivent s'en prendre; si Paris eût ouvert ses portes, on ne l'aurait pas bombardé, et les étrangers

BUREAU **LETTRE-JOURNAL** PRIX
Rue Saint-Honoré, 338 DE PARIS du numéro
A PARIS *Gazette des Absents* 20 CENT.
— Paraisant le Mercredi et le Samedi —

AVIS AUX ABSENTS. — N'ENVOYER A PARIS QUE DES LETTRES NON CLOSES, conformément aux termes de l'art. 15 de la Convention du 28 janvier 1871.

NOTA. — N'étant plus resserré dans la limite de poids de 4 grammes, nous avons doublé la surface de la *Lettre-Journal*, et nous l'imprimons sur un papier plus fort. Quatre pages seront désormais consacrées à l'impression; trois pages resteront libres pour la correspondance, et une pour l'adresse. — Le poids de la Lettre n'étant que de 7 grammes, on pourra encore y joindre un feuillet de papier jusqu'à concurrence des 10 grammes accordés par la Poste, ou bien encore se servir de la quatrième page pour la Lettre, qu'on mettra sous enveloppe.

La *Lettre-Journal* sera désormais imprimée sur papier blanc; il en sera tiré quelques exemplaires sur papier chamois à l'intention des amateurs qui le préféreront pour continuer leur collection.

AVIS. — Bien que la suppression de la correspondance par ballons ait enlevé à la *LETTRE-JOURNAL* une de ses raisons d'être, nous continuerons à la publier, sur la demande qui nous en a été faite par un grand nombre de personnes. Les événements seront, pendant longtemps encore, assez graves pour qu'il soit impossible d'écrire une lettre sans en parler avec assez de détails, et notre correspondance imprimée déchargera toujours de ce soin les personnes qui n'auront pas le temps ou le désir de le faire. Cette combinaison constitue aussi une économie sérieuse, surtout pour la correspondance avec l'étranger, en dispensant d'envoyer plusieurs journaux, dont la *LETTRE-JOURNAL* sera toujours le résumé.

Tant que durera l'occupation ennemie, l'obligation de n'expédier que des lettres non cachetées nous forcera plus que jamais à nous renfermer dans notre rôle de simple narrateur. Nous recueillerons avec soin tous les faits qui seront de nature à reconforter les courages et à calmer les angoisses de l'absence; nous nous attacherons aussi à mettre en lumière tout ce qui pourra contribuer à conserver pur et vivace le sentiment de notre honneur national, le seul bien que nous ayons maintenant à sauvegarder après la ruine de nos fortunes et l'évanouissement de notre gloire militaire.

Samedi, 28 janvier 1871.

Actes officiels.

Décret étendant jusques et y compris le 13 février prochain la prorogation de délais accordée aux effets souscrits postérieurement à la loi du 13 août 1870.

Ordre du général Clément Thomas relatif aux gardes nationaux qui ont succombé dans la bataille du 19. Tous les morts que n'avaient pu relever les régiments ou les ambulances ont été ramassés en dedans et en dehors des lignes ennemies, et transportés à Paris au nombre de 200. 140 ont été reconnus. On a fait faire les photographies des 60 autres, et le 27 janvier, à onze heures, « ces soixante soldats du devoir, déceintement ensevelis dans leurs bières, ont été inhumés coude à coude, unis dans la mort comme ils l'avaient été dans le combat. » La garde nationale comprendra que le terrain dans lequel ils reposent devra leur être acquis, et un monument s'élever sur leurs tombes: une souscription est ouverte dans ce but à l'état-major.

— *Proclamation du Gouvernement* annonçant que la convention qui met fin à la résistance de Paris n'est pas encore signée, mais que ce n'est qu'un retard de quelques heures. « Le siège de Paris, dit la proclamation, a duré quatre mois et douze jours; le bombardement, un mois entier. Depuis le 15 janvier la ration de pain est réduite à 300 grammes; la ration de viande de cheval, depuis le 15 décembre, n'est que de 30 grammes. La mortalité a plus que triplé. Au milieu de tant de désastres, il n'y a pas eu un seul jour de découragement. L'ennemi est le premier à rendre hommage à l'énergie morale et au courage dont la population parisienne tout entière vient de donner l'exemple. Paris a beaucoup souffert; mais la République profitera de ses longues souffrances, si noblement supportées. Nous sortons de la lutte qui finit, retrempe pour la lutte à venir. Nous en sortons avec tout notre honneur, avec toutes nos espérances, malgré les douleurs

BUREAU **LETTRE-JOURNAL** PRIX
Rue Saint-Honoré, 338 DE PARIS du numéro
A PARIS *Gazette des Absents* 20 CENT.
— Paraisant le Mercredi et le Samedi —

AVIS AUX ABSENTS. — N'ENVOYER A PARIS QUE DES LETTRES NON CLOSES, conformément aux termes de l'art. 15 de la Convention du 28 janvier 1871.

NOTA. — Le poids de la nouvelle *Lettre-Journal* n'étant que de 7 grammes, on pourra y joindre un feuillet de papier jusqu'à concurrence des 10 grammes accordés par la Poste, ou bien encore se servir de la quatrième page pour la Lettre, qu'on mettra sous enveloppe.

Bien que nous ayons maintenant adopté le papier blanc il sera tiré néanmoins quelques exemplaires sur l'ancien papier chamois à l'intention des amateurs qui le préféreront pour continuer leur collection.

Les *Numéros complémentaires*. Des raisons indépendantes de notre volonté, et qui tiennent aux circonstances actuelles, nous ont empêché de donner nos numéros complémentaires pour le 1^{er} février comme nous l'avions annoncé. Ils paraîtront seulement dans le courant du mois de mars.

MARDI 1^{er} FÉVRIER.

Informations et Faits divers.

— *M. Jules Simon à Bordeaux.* M. Jules Simon, membre du Gouvernement, ministre de l'instruction publique, est parti ce matin pour Bordeaux. Il va se joindre à la délégation du Gouvernement pour assurer l'exécution de la convention du 28 janvier et préparer la réunion de l'Assemblée nationale. M. André Lavertuon, secrétaire du Gouvernement, accompagne M. Jules Simon.

— *Ordre du jour du général Le Flô à l'armée:* Soldats, marins et gardes mobiles, tant qu'une bouchée de pain a été assurée à Paris, vous avez défendu cette grande cité, qui a été, pendant cinq mois, le boulevard de la France; vous l'avez défendue au prix de votre sang, qui a coulé à pleins bords. — Aujourd'hui que des malheurs inouis, que votre courage et vos sacrifices n'ont pu conjurer, vous ramènent dans son enceinte, de nouveaux devoirs, non moins sacrés que ceux que vous avez accomplis déjà, vous sont imposés. A tout prix vous devez donner à tous l'exemple de la discipline, de la bonne tenue, de l'obéissance. Vous le devez par respect de vous-mêmes, par respect pour notre patrie en deuil, dans l'intérêt de la sécurité publique. — Vous ne faillirez pas, j'espère, à cette obligation sacrée; y manquer serait plus qu'une faute, ce serait un crime. — Officiers, sous-officiers et soldats, restez unis dans un sentiment commun de patriotisme passionné; soutenez-vous, fortifiez-vous les uns les autres, afin qu'après avoir versé tant de sang pour l'honneur de Paris et les plus grands intérêts de la patrie, vous mé-

ritiez qu'on dise de vous: Ils ne sont pas seulement de braves soldats, ils sont aussi de bons citoyens.

— *Les Chemins de fer.* Les travaux pour le rétablissement des chemins de fer sont conduits avec la plus grande activité. La ligne d'Orléans a fait partir ce matin à 9 heures une locomotive qui a pu arriver jusqu'à la Motte-Beuvron. Demain, on espère aller jusqu'à Vierzon. Au delà de Vierzon, la ligne est en état d'exploitation, de telle sorte que de ce côté la communication sera rétablie. — Sur le chemin de fer de Lyon par le Bourbonnais, les barricades existant entre Paris et Choisy-le-Roi ont été détruites. La locomotive a pu franchir la rivière d'Hières, dont le pont était intact. Elle a été jusqu'à Montargis. Demain, on espère que la ligne sera rétablie jusqu'à Nevers, au delà des lignes prussiennes. Au sud de Nevers, la ligne est en état d'exploitation.

— *Les Compensations.* On lit dans la *Patrie*: On nous assure que, lorsque M. Jules Favre est arrivé à Versailles pour s'entendre au sujet de l'armistice, M. de Bismarck lui aurait dit, en l'accueillant avec une grande courtoisie: « Monsieur Jules Favre, je vous attendais, car je connaissais l'état de vos approvisionnements, et je savais que vous étiez aux prises avec la famine, notre plus solide allié. » Puis il ajouta, en accentuant son langage: « Paris a été héroïque; je suis heureux de lui rendre ce témoignage, et j'ajoute que l'Europe entière partage mon opinion, et que l'histoire la confirmera. » — Les officiers et les soldats prussiens sont très-fatigués et désirent tous la paix. Ils sont étonnés de la résistance de Paris, qu'ils trouvent très-belle. Ils font grand cas de nos troupes;

BUREAU **LETTRE-JOURNAL** PRIX
Rue Saint-Honoé, 338 DE PARIS du numéro
A PARIS *Gazette des Absents* 20 CENT.
Paraissant le Mercredi et le Samedi

AVIS AUX ABSENTS. — N'ENVOYER A PARIS QUE DES LETTRES NON CLOSES, conformément aux termes de l'art. 15 de la Convention du 28 janvier 1871.

NOTA. — Le poids de la nouvelle *Lettre-Journal* n'étant que de 7 grammes, on pourra y joindre un feuillet de papier jusqu'à concurrence des 10 grammes accordés par la Poste, ou bien encore se servir de la quatrième page pour la Lettre, qu'on mettra sous enveloppe.

Bien que nous ayons maintenant adopté le papier blanc il sera tiré néanmoins quelques exemplaires sur l'ancien papier chamois à l'intention des amateurs qui le préféreront pour continuer leur collection.

Les Numéros complémentaires. Des raisons indépendantes de notre volonté, et qui tiennent aux circonstances actuelles, nous ont empêché de donner nos numéros complémentaires pour le 1^{er} février comme nous l'avions annoncé. Ils paraîtront seulement dans le courant du mois de mars.

SAMEDI 4 FÉVRIER.

Actes officiels.

Décret décidant que la Cour d'assises de la Seine reprendra son fonctionnement à partir du 15 février courant.

Décret décidant : 1° la dissolution des régiments de la garde nationale mobilisée, dits *Régiments de Paris*; — 2° la conservation, par les lieutenants-colonels de ces régiments, de leur grade et de leurs insignes, jusqu'à une réorganisation ultérieure de la garde nationale; — 3° le paiement, à titre d'indemnité, aux officiers des régiments de Paris, de la solde de leur grade jusqu'au 1^{er} mars prochain.

Dépêches par pigeon. Le Gouvernement nous informe qu'il a reçu par pigeon, arrivé hier soir, des dépêches des 22 et 27 janvier confirmant les tristes nouvelles, qui nous étaient déjà parvenues par la voie prussienne, sur le résultat des opérations des armées de Faidherbe et de Bourbaki. Ces deux généraux, qui, depuis la défaite de Chanzy, restaient comme notre dernier espoir de salut, ont été battus, le premier à Saint-Quentin, le 19 janvier; le second, devant Belfort, qu'il tentait de délivrer. Des télégrammes postérieurs annoncent même, sans qu'il soit possible cependant de les contrôler, le suicide de ce général et le passage, sur le territoire suisse, de 80,000 hommes de l'armée qu'il commandait. — Dans cette même note, le Gouvernement nous donne connaissance d'une dépêche de M. de Chaudordy, agent des affaires étrangères à Bordeaux, et qui, le 16 janvier, avant les défaites de Faidherbe et de Bourbaki, écrivait à M. J. Favre : « ... L'effrayante nécessité de la capitulation de Pa-

ris est inévitable. Nous ne pouvons plus aller à temps à votre secours. » — Le Gouvernement entre ensuite dans quelques détails relatifs à la Convention qu'il a dû signer avec la Prusse : « Du lundi 23 janvier au soir, dit la note, jusqu'au samedi 28, à 8 heures du soir, nous avons disputé pied à pied, et le peu que nous avons obtenu ne l'a été qu'au prix de grands efforts et d'amères douleurs. » La note officielle nous parle encore d'une question également palpitante, celle du ravitaillement. Elle nous annonce que de grands meetings ont eu lieu à Londres à ce sujet; qu'une souscription, qui a déjà produit plus de 250,000 fr., et qui dépassera certainement 2 millions, est organisée en vue d'acheter des vivres de toutes sortes que la population de Londres envoie à celle de Paris. Tardive sympathie, hélas, d'un peuple qui, depuis six mois, assiste impassible au spectacle de nos désastres, mais que notre Gouvernement remercie cependant, dans l'espoir de trouver dans ce « généreux empressement un gage d'amitié solide que l'intelligence de nos intérêts réciproques ne fera que fortifier. »

GARDE NATIONALE. Un avis du commandant supérieur, inséré au *Journal officiel*, nous donne des nouvelles, et publie les noms d'un certain nombre de nos gardes nationaux mobilisés tombés entre les mains de l'ennemi le jour de la lugubre bataille du 19 janvier. Vingt-trois d'entre eux ont été dirigés sur l'Allemagne, comme prisonniers de guerre, à destination de Mayence. Huit sont en ce moment en traitement, comme blessés, à l'hôpital militaire de Versailles, et la note ajoute qu'il peut y avoir encore d'autres blessés dans les ambulances particulières. Enfin, hélas! huit sont morts de leurs blessures à l'hôpital militaire, et ont

BUREAU **LETTRE-JOURNAL** PRIX
Rue Saint-Honoé, 338 DE PARIS du numéro
A PARIS *Gazette des Absents* 20 CENT.
Paraissant le Mercredi et le Samedi

AVIS AUX ABSENTS. — N'ENVOYER A PARIS QUE DES LETTRES NON CLOSES, conformément aux termes de l'art. 15 de la Convention du 28 janvier 1871.

NOTA. — Le poids de la nouvelle *Lettre-Journal* n'étant que de 7 grammes, on pourra y joindre un feuillet de papier jusqu'à concurrence des 10 grammes accordés par la Poste, ou bien encore se servir de la quatrième page pour la Lettre, qu'on mettra sous enveloppe.

Bien que nous ayons maintenant adopté le papier blanc il sera tiré néanmoins quelques exemplaires sur l'ancien papier chamois à l'intention des amateurs qui le préféreront pour continuer leur collection.

Les Numéros complémentaires. Des raisons indépendantes de notre volonté, et qui tiennent aux circonstances actuelles, nous ont empêché de donner nos numéros complémentaires pour le 1^{er} février comme nous l'avions annoncé. Ils paraîtront seulement dans le courant du mois de mars.

MERCREDI 8 FÉVRIER.

Actes officiels.

Décrets levant la réquisition des grains et farines, chevaux, ânes et mulets; et autorisant désormais leur libre commerce.

Décret décidant: 1° Toute réquisition, toute interdiction de vente des animaux de boucherie et des vaches laitières est levée à partir de ce jour, et désormais le commerce de ces animaux pourra s'opérer librement; 2° La vente à la criée en gros des viandes abattues est rétablie à la halle des Prouvaires et fonctionnera comme précédemment; 3° La vente de la viande sera désormais libre dans tous les étaux de boucherie de la capitale. Les bouchers ne pourront toutefois vendre qu'au prix de la taxe.

Informations et faits divers.

— *Démission de M. Gambetta.* Le journal le *Mot d'ordre*, qui semble être devenu à Paris la feuille officielle de M. Gambetta, publie ce matin une circulaire adressée à tous les préfets et sous-préfets des départements par M. le ministre de la guerre et de l'intérieur à Bordeaux, pour maintenir les termes et la lettre de son décret relatif à l'exclusion de la candidature à l'Assemblée nationale de diverses catégories de citoyens ayant occupé, sous l'Empire, des fonctions les rattachant directement au pouvoir. Le *Journal officiel* de ce matin nous annonce, d'autre part, que M. Gambetta a transmis au Gouvernement une dépêche datée de Bordeaux 6 février, 3 heures, pour lui envoyer sa démission de ministre de la guerre et de l'intérieur.

— *Le Ravitaillement.* Le lord maire de Londres fait savoir au ministre des affaires étrangères « que dans un meeting de banquiers et de commerçants tenu dans le palais de la mairie, un appel avait été fait dans le but d'aider les citoyens de Londres à témoigner, en vue du ravitaillement de la grande cité, leurs sympathies envers la France dans la crise si inattendue qu'elle traverse. » Le ministre des affaires étrangères a eu l'honneur de recevoir les délégués envoyés à Paris par la ville de Londres et de leur témoigner toute la gratitude qu'au nom de la population de Paris il était de son devoir d'exprimer aux citoyens anglais qui ont pris l'initiative de cette généreuse mesure. Il a répondu à la lettre du lord maire et offert au premier magistrat de la Cité l'hommage de ses respects personnels et de la vive reconnaissance de la ville de Paris. — La feuille officielle de ce jour nous fait connaître, par des chiffres nombreux et imposants, l'arrivée à Paris de quantités considérables de farines, bœufs, moutons, marée, légumes, etc., amenées par nos diverses lignes de chemins de fer, du 3 au 7 février au matin.

— *Chemins de fer.* Le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée nous annonce que le service des voyageurs sera repris sur cette ligne à partir de demain jeudi 9 courant. Il y aura trois départs par jour pour Nevers : le matin, à 7 h. 40 et 10 h. 30, et le soir à 3 h. 30. Le train de 3 h. 30 correspondra directement avec Clermont, Lyon et Saint-Étienne. De Moret à Montargis, la ligne est exploitée par l'administration prussienne. — La Compagnie du chemin de fer d'Orléans nous informe que le départ de Paris du premier train de voyageurs en destination de Vierzon, indi-

BUREAU
Rue Saint-Honoré, 338
A PARIS

LETTRE-JOURNAL
DE PARIS
Gazette des Absents

PRIX
du numéro
20 CENT.

Paraisant le Mercredi et le Samedi

NOTA. — Le poids de la nouvelle *Lettre-Journal* n'étant que de 7 grammes, on pourra y joindre un feuillet de papier jusqu'à concurrence des 10 grammes accordés par la Poste, ou bien encore se servir de la quatrième page pour la Lettre, qu'on mettra sous enveloppe.

Bien que nous ayons maintenant adopté le papier blanc il sera tiré néanmoins quelques exemplaires sur l'ancien papier chamois à l'intention des amateurs qui le préféreront pour continuer leur collection.

Les Numéros complémentaires. Des raisons indépendantes de notre volonté, et qui tiennent aux circonstances actuelles, nous ont empêché de donner nos numéros complémentaires pour le 1^{er} février comme nous l'avions annoncé. Ils paraîtront seulement dans le courant du mois de mars.

SAMEDI 11 FÉVRIER 1871.

Actes officiels.

Décret. Le Gouvernement de la défense nationale : Considérant que par l'article 11 de la convention du 28 janvier 1871, la ville de Paris a été frappée d'une contribution municipale de guerre de deux cent millions de francs, dont le paiement doit être effectué avant le quinzième jour de l'armistice; — Considérant que la ville de Paris ne peut se procurer cette somme que par la voie de l'emprunt; — Considérant qu'il est nécessaire d'établir, pour faire face à la contribution de guerre, de nouvelles taxes municipales qui deviendront naturellement le gage de l'emprunt de deux cent millions et qui pourront recevoir, à cet effet, une affectation spéciale; — Considérant, enfin, que, pour donner à la ville de Paris toute liberté d'action et offrir aux tiers toutes les garanties qui pourraient être réclamées, il convient d'autoriser également la ville de Paris à disposer, à titre de gage ou d'hypothèque, de son domaine immobilier,

DÉCRÈTE :

Art. 1^{er}. La ville de Paris est autorisée à emprunter aux meilleures conditions qui pourront être réalisées, et sous telle forme qu'il lui conviendra d'adopter, la somme de deux cent millions, plus une somme afférente aux frais d'émission ou de négociation, lesquels ne pourront dépasser cinq pour cent du principal. — Art. 2. La ville de Paris établira, pour faire face au service de l'emprunt, une taxe municipale de guerre sur tels objets de consommation ou sur telle nature de revenu qu'il lui plaira d'imposer, et cette taxe pourra être attribuée, par une affectation spéciale, aux souscripteurs de l'emprunt. — Art. 3. La ville de Paris est également autorisée à engager, en tant que de besoin, pour la garantie de

l'emprunt de guerre de deux cent millions, tous les biens immobiliers qu'elle possède et qui ne sont pas affectés à un service public.

Décret autorisant la ville de Paris à prélever sur le crédit de 63,000,000 inscrit au budget extraordinaire de la ville, pour l'exercice 1870, chap. 5, une somme de 11,630,900 francs destinée au remboursement des bons de la caisse des travaux venant à échéance pendant le premier semestre 1871.

Arrêté du ministre de l'intérieur motivé sur la nécessité de ramener l'unité dans le service du paiement des indemnités accordées à la garde nationale et créant dans chaque compagnie un sergent-fourrier chargé : 1^o de réviser les états nominatifs des gardes nationaux qui ont droit au paiement de l'indemnité déterminée par le décret du 12 septembre 1870 (arrêté du 23 septembre 1870, interprétatif du décret du 12 septembre 1870) et sur lesquels le paiement est effectué; — 2^o de faire subir à ces états les éliminations motivées par les modifications et départs qui se produisent dans le personnel des compagnies; — 3^o de distribuer aux ayants-droit le montant de l'indemnité de 1 fr. 50, laquelle sera délivrée journellement aux sergents-fourriers, sur leur quittance, par le lieutenant payeur de leur bataillon. Ces sergents-fourriers sont affranchis du service actif et placés sous l'autorité des lieutenants payeurs de bataillon, qui surveilleront et centraliseront le travail relatif au paiement de l'indemnité.

Informations et faits divers.

— *Souscriptions au profit de la ville de Paris.* Le *Journal officiel* annonce que la ville de New-York a voulu témoigner ses sentiments de sympathie et d'admiration

BUREAU
Rue Saint-Honoré, 338
A PARIS

LETTRE-JOURNAL
DE PARIS
Gazette des Absents

PRIX
du numéro
20 CENT.

Paraisant le Mercredi et le Samedi

NOTA. — Le poids de la nouvelle *Lettre-Journal* n'étant que de 7 grammes, on pourra y joindre un feuillet de papier jusqu'à concurrence des 10 grammes accordés par la Poste, ou bien encore se servir de la quatrième page pour la Lettre, qu'on mettra sous enveloppe.

Bien que nous ayons maintenant adopté le papier blanc il sera tiré néanmoins quelques exemplaires sur l'ancien papier chamois à l'intention des amateurs qui le préféreront pour continuer leur collection.

Les Numéros complémentaires. Des raisons indépendantes de notre volonté, et qui tiennent aux circonstances actuelles, nous ont empêché de donner nos numéros complémentaires pour le 1^{er} février comme nous l'avions annoncé. Ils paraîtront seulement dans le courant du mois de mars.

MERCREDI 15 FÉVRIER.

Actes officiels.

Décret portant que les délais de prescription pour les délits forestiers, dommages aux propriétés, champs et récoltes, destruction d'animaux domestiques, et généralement pour tous actes de pillage, ne commenceront à courir que du jour de l'évacuation du territoire par les armées ennemies.

Décret nommant des adjoints provisoires aux maires des 5^e et 6^e arrondissements.

Informations et faits divers.

— *Assemblée nationale.* Le *Journal officiel* annonce que la première séance publique de l'Assemblée nationale s'est tenue, dans la salle du Grand-Théâtre de Bordeaux, avant-hier lundi, sous la présidence de M. Benoist d'Azy, président d'âge. A l'ouverture de la séance, M. Jules Favre a déposé entre les mains de l'Assemblée les pouvoirs confiés au Gouvernement de la défense nationale et la démission de tous les ministres, en annonçant que les membres du Gouvernement et les ministres resteraient en fonctions jusqu'à ce qu'ils en eussent été relevés. Le général Garibaldi, qui assistait à la séance, a remis au président une lettre dont il a été donné lecture et dans laquelle il déclarait qu'il n'était venu que pour déposer son vote en faveur de la République et donner sa démission. M. Jules Favre est rentré dès hier soir à Paris.

— *Les Élections de Paris.* Le *Journal officiel* rectifie les chiffres du scrutin du 8 février qu'il a publiés hier et fait connaître le résultat définitif du vote. Les élections de la Seine sont complètes, et il n'y aura pas lieu, comme on devait le

croire, à un scrutin de ballottage. Par suite de cette rectification l'ordre des nominations se trouve modifié, et deux candidats sont élus qui se trouvaient hier dans un rang fort éloigné.

Les 43 députés élus sont :

MM. Louis Blanc. — Victor Hugo. — Garibaldi. — Quinet. — Gambetta. — Rochefort. — Saisset. — Delescluze. — Joigneaux. — Schœlcher. — Félix Pyat. — Henri Martin. — Pothuau. — Lockroy. — Gambon. — Dorian. — Ranc. — Malon. — Brisson. — Thiers (élu par 102,945 suffrages). — Sauvage. — Martin Bernard. — Marc Dufraisse. — Greppo. — Langlois. — Frébault. — Clémenceau. — Vacherot. — Jean Brunet. — Floquet. — Courmet. — Tolain. — Littré. — Jules Favre (81,126 voix). — Arnaud (de l'Ariège). — Ledru-Rollin. — Léon Say. — Tirard. — Razoua. — Ed. Adam. — Millière. — Peyrat. — Farcy.

— *Garde nationale.* La feuille officielle publie une lettre adressée à M. le général Trochu par le général Clément Thomas, qui remet entre les mains du Gouvernement le commandement supérieur des gardes nationales de la Seine et exprime, avec sa gratitude pour le bienveillant appui qu'on lui a toujours prêté, sa douleur profonde de n'avoir pu faire plus pour la patrie. La démission du général Clément Thomas et celle du colonel Montagut, son chef d'Etat-Major, ont été acceptées. Le *Journal officiel* ajoute que le commandement supérieur de toutes les forces de Paris, gardes nationales et armée, est confié au général Vinoy jusqu'à la nomination d'un nouveau général de la garde nationale.

— *Les Blessés.* On annonce qu'un relevé vient d'être fait dans les hôpitaux et ambulances de tous les blessés que leur état permet de transporter. Ils doivent être incessamment évacués sur la ville de Poi-